

ÉDUCATION NATIONALE

**La protestation
menace de prendre
de l'ampleur**

P 07

P 16

Eau
**Les
démarches
proposées
pour éviter la
crise hydrique**



Dispositif du FGAR

LES RAISONS D'UN LIMOGEAGE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE MET FIN AUX FONCTIONS DE BRAHIM BOUMZAR



LIRE LA PAGE 4

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, mardi, aux fonctions du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar. C'est ce qu'a rapporté un communiqué des services du Premier ministre diffusé mardi soir. « Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, à compter de ce jour, aux fonctions de Monsieur Brahim Boumaza, ministre de la Poste et des Télécommunications », lit-on dans ledit communiqué qui souligne que le chef de l'Etat a « chargé Monsieur Sid-Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Productions halieutiques d'assurer l'intérim du ministre de la Poste et des Télécommunications ».

Plus de 20 projets avalisés en 2020 dans le Sud

Plus de 22 projets d'investissement ont été avalisés pour financement dans le Sud du pays en 2020 par l'antenne régionale du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR), a-t-on appris mercredi auprès de l'antenne d'Ouargla de ce dispositif.

Localisés dans les wilayas d'Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, Illizi et El-Oued et ayant généré 272 emplois, ces projets, d'une valeur globale de 50 millions DA, pouvant atteindre les deux (2) milliards DA en cas d'extension, sont versés dans l'agriculture, le tourisme et les travaux publics, a précisé la responsable de l'antenne du FGAR à Ouargla, Amina Benoui.

Le marché réagit positivement à la réunion de l'Opop+

Les cours perpétuent leur hausse



Pour la célébration du mois du patrimoine

Plusieurs wilayas mettent en avant leurs atouts

Production de l'énergie Bientôt deux centrales photovoltaïques au Sud

Malgré l'échec du projet Désertec, le gouvernement ne perd pas son temps. Petit à petit, des centrales électriques solaires sont installées un peu partout dans le pays. D'autres projets, plus ambitieux, verront le jour dans les prochains jours.

Selon le ministre de l'Énergie, doter le pays en énergie solaire est une option stratégique. Mohamed Aekab a annoncé, dans ce sens, que deux centrales seront créées prochainement. Deux centrales seront installées à Béchar et Béni-Abbès, au titre de la stratégie nationale de transition énergétique.

Santé

**L'OMS RÉITÈRE SON APPUI "INDÉFECTIBLE"
AU GOUVERNEMENT ALGÉRIEN**

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Jeudi 29 Avril 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:30	19:31	21:00

Horaires de prière à Alger du Vendredi 30 Avril 2021

Fajr	Chourouk
04:25	06:00

Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

Musée des Beaux-arts
Restauration de moulages du début XXe siècle

Trois moulages d'œuvres d'art du grand sculpteur français Auguste Rodin (1840-1917) sont en cours de restauration au Musée national des Beaux-Arts d'Alger où ils sont exposés depuis son ouverture, il y a près d'un siècle. Entamée dernièrement dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril- 18 mai), l'opération de restauration, confiée au sculpteur et artiste peintre Ali Boukhalfa, concerne trois moulages de "grande valeur" qui proviennent du Musée Rodin de Paris. "L'homme qui marche", "Saint-Jean Baptiste" et "Eve" devront subir une restauration pour réparer des parties délabrées de ces œuvres. Pour "L'homme qui marche", le socle fait avec une ossature en bois et du plâtre, nécessite une restauration, affirme Ali Boukhalfa, qui avait déjà restauré les monuments du sculpteur français Emile Gaudissart au Jardin d'Essais d'El Hamma. La restauration de sculptures exige une "maîtrise parfaite de l'anatomie artistique", a souligné cet artiste pour qui la restauration requiert un savoir, une technique et surtout de la passion. "Ces moulages ont d'une grande valeur artistique qui ont besoin de restauration et de sauvegarde", a résumé la directrice du musée, Dalila Orfali. Dans le cadre de son programme du mois du patrimoine, le musée des Beaux-arts a également reconduit, partir de ce mardi, un atelier hebdomadaire de peinture et d'enluminure dédié aux enfants et animé par la plasticienne Djazia Cherrih. Ouvert en 1930 par les autorités coloniales françaises, le musée national des Beaux-arts propose à ces visiteurs un voyage à travers six siècles d'histoire de l'art universel dans une bâtisse bientôt centenaire renfermant l'une des plus importantes collections du continent estimée à plus de 8000 œuvres d'art entre peintures, sculptures, livres anciens, moulages et autre mobilier.

Grand intérêt pour les fatwas
ramadhanesques

Les fatwas portant sur le jeûne suscitent un grand intérêt auprès des citoyens durant le mois de ramadhan, d'où le nombre important des fatwas reçues par les différents canaux réservés par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs, a-t-on appris mardi auprès de l'inspecteur général du ministère, Lakhmissi Bezzaz.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a fait savoir que "les fatwas ramadhanesques concernant souvent les dispositions de la charia relatives au jeûne, suscitent un grand intérêt auprès des citoyens d'où les milliers des demandes de fatwa reçues par les différents canaux réservés par le ministère".

"La ligne directe du bureau des Fatwas au niveau du ministère est opérationnelle 24/24h pour recevoir les questions des jeûneurs en sus d'autres fatwas répondants aux différentes affaires quotidiennes", a-t-il souligné précisant que la fatwa durant le mois sacré "concernent beaucoup plus les dispositions de la charia au sujet du jeûne".

Et pour fournir une réponse dans un délai raisonnable, la tutelle a mis en place un service de réponse instantanée assuré par un groupe de muftis travaillant 24h/24h en permanence au niveau du ministère outre le site électronique mis à la disposition des citoyens.

Le ministère, poursuite-il, a consacré à cet effet un numéro vert 1088 permettant de contacter les muftis en sus d'une application "Fatawi Oulama el Jazair" dédiées aux réponses instantanées. Pour rappel, le ministère des Affaires religieuses et des wakfs a fait état, dans le cadre du bilan de ses activités annuelles (2020), de 7096 fatwas, près de 800 sur le mobile et 200 consultations au niveau du ministère, outre les demandes écrites pour l'émission de 38 autres fatwas.

COUPE ARABE DE LA FIFA (GR. D)

l'Algérie débutera contre la Libye ou le Soudan

L'Algérie entamera la Coupe arabe de la Fifa contre le vainqueur du match préliminaire entre la Libye et le Soudan, le mercredi 1er décembre 2021 à 13h00 à Doha (Qatar) pour le compte de la première journée de l'édition inaugurale, selon le calendrier de la compétition publié par l'instance internationale. Versée dans le groupe D, la sélection algérienne enchaînera ensuite contre le vainqueur du match préliminaire entre le Liban et Djibouti, le samedi 4 décembre à 16h00 pour le compte de la deuxième journée avant de boucler la phase de poules contre les "Pharaons" d'Egypte le mardi 7 décembre à 22h00 pour le choc du groupe. Les deux premiers à l'issue des trois journées se qualifient pour les quarts de finale de la compétition. Le tournoi prévu au Qatar du 30 novembre au 18 décembre sera disputé en deux étapes

avec une compétition préliminaire qui concernera quatorze équipes les moins bien classées sous la forme de sept matchs simples à éliminatoire directe, puis une compétition finale se déroulant sous forme d'une phase de groupes, suivie de quarts de finale, demi-finales et finale. Prévue à la fin 2021, la Coupe arabe sera l'occasion de tester les installations et les opérations à tout juste un an de la première Coupe du Monde de la Fifa organisée au Moyen-Orient et dans le monde arabe. Les finales des deux compétitions se tiendront un 18 décembre, jour de la fête nationale qatarie. Les matchs de la Coupe arabe sont programmés dans six des stades de la Coupe du Monde. Certains ont déjà accueilli des rencontres de haut niveau ces derniers mois tandis que d'autres abordent la phase finale de

leur construction.

Calendrier du groupe D:

1ère journée (mercredi 1er décembre)

Egypte- Liban ou Djibouti 16h00

Algérie- Libye ou Soudan 13h00

2e journée (samedi 4 décembre)

Libye ou Soudan- Egypte 19h00

Liban ou Djibouti- Algérie 16h00

3e journée (mardi 7 décembre)

Liban ou Djibouti- Libye ou Soudan 22h00

Algérie- Egypte 22h00

Composition des quatre groupes

Groupe A: Qatar, Irak, Vainqueur

Oman-Somalie, Vainqueur Bahreïn-Koweït

Groupe B : Tunisie, Emirats arabes unis, Syrie, Vainqueur

Mauritanie-Yémen

Groupe C : Maroc, Arabie saoudite, Vainqueur Jordanie-Soudan

du sud, Vainqueur Palestine-Comores

Groupe D : Algérie, Egypte, Vainqueur Liban-Djibouti, Vainqueur Libye-Soudan.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicitéEDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZEPrésident directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP.TEL.02173778

021737128

FAX 021739559

DISTRIBUTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

CODE DU COMMERCE, MESURES FISCALES « SPÉCIALES COVID », FRONT SOCIAL

Le communiqué intégral du gouvernement

Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz DJERAD, a présidé, ce Mercredi 28 Avril 2021, une réunion du Gouvernement qui s'est déroulée par visioconférence.

Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont examiné un (01) Avant projet d'Ordonnance et quatre (04) projets de Décrets exécutifs présentés par les Ministres en charge de la Justice, des Finances, de l'Energie ainsi que l'Industrie Pharmaceutique.

En outre, quatre (04) communications ont été présentées par les Ministres en charge de l'Agriculture, des Travaux Publics, de l'Industrie Pharmaceutique ainsi que le Secrétaire d'Etat chargé de la Réforme Hospitalière.

1- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux relatif à l'Avant projet d'Ordonnance modifiant et complétant l'Ordonnance n°75-89 du 26/09/1975 portant Code de Commerce. Ce texte s'inscrit dans le cadre de l'adaptation du code de commerce aux nouvelles réformes de l'économie nationale, qui visent la transparence, l'encouragement et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, notamment à travers la création d'une nouvelle forme de société, permettant d'épanouissement des start-up.

2- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre des Finances relatif au Projet de Décret exécutif modifiant et complétant le Décret exécutif n°20-239 du 31/08/2020 fixant les modalités de maintien, à titre exceptionnel, par le Trésor public de la bonification du taux d'intérêt des crédits accordés par les banques et établissements financiers en faveur des entreprises et particuliers en difficultés à cause de la Pandémie du Coronavirus (COVID-19).

En effet, ce présent projet de texte prévoit le maintien exceptionnel de la bonification sus citée jusqu'au 30/06/2021 en vue de venir en aide aux entreprises et aux particuliers ayant subi les conséquences de la Pandémie du COVID-19, sachant que la disposition prise par le Gouvernement avait pris effet depuis le 1er Mars 2020.

3- Le Gouvernement a entendu un exposé

présenté par le Ministre de l'Energie et des Mines relatif à deux (02) projets de Décrets exécutifs fixant (i) les règles de conservation des gisements d'hydrocarbures (ii) les conditions et modalités de délivrance des titres miniers pour les activités de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures. Le premier projet de texte qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des textes d'application de la Loi n°19-13 du 11/12/2019 régissant les activités d'hydrocarbures, fixe les règles de conservation des gisements d'hydrocarbures.

En effet, l'exploitation des gisements doit permettre d'assurer un niveau de production aussi élevé que possible avec un niveau d'investissements de coûts opératoires aussi faibles que possible, ce qui nécessite de mettre en œuvre un ensemble de moyens en vue d'une conservation de ces gisements et d'une récupération optimale et durable des hydrocarbures. C'est dans ce cadre, que ce projet de texte fixe les règles de conservation des gisements en matière de forage, exploitation et stimulation des puits ainsi que de récupération et soutirage des hydrocarbures.

Quant au second projet de texte, il a pour objet de fixer les conditions et modalités de délivrance des titres miniers pour les activités de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures.

Ainsi, il fixe à la fois, la forme et le contenu du dossier de demande d'un titre minier, ainsi que les délais et processus d'acheminement de la demande jusqu'à l'attribution du titre minier et ce, en précisant le rôle des différents intervenants.

4- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre de l'Industrie Pharmaceutique relatif au projet de Décret exécutif fixant les modalités d'établissement de la liste des médicaments essentiels.

Ce projet de texte s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 217 de la Loi n°18-11 relative à la Santé. Il fixe les règles applicables pour l'établissement de la liste des médicaments essentiels au sens du concept mondial qui s'y rapproche, tel que prôné par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Il prévoit des dispositions prenant en

compte la production pharmaceutique nationale et des dispositions spécifiques pour ce qui concerne les modalités d'inscription des produits innovants sur la liste des médicaments essentiels, qui est fixée selon un processus systématique et transparent, défini pour la sélection rationnelle de médicaments essentiels.

Le projet de texte prévoit un Comité d'experts multidisciplinaires qui a pour missions d'examiner, d'évaluer et d'émettre un avis sur la liste des médicaments essentiels.

5- Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural sur les recommandations issues du Forum sur l'investissement agricole et agroalimentaire, organisé sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République en date du 12 Avril 2021 à Alger.

La communication en question a permis de présenter les principales recommandations formulées à l'issue de cet événement, qui a connu une forte participation d'investisseurs, représentants d'organisations patronales, porteurs de projets et représentants de la profession agricole et de l'interprofession.

La feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations en question a été approuvée avec l'application d'un échéancier de concrétisation des actions projetées décliné à court et à moyen termes.

6- Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre de l'Industrie Pharmaceutique sur les recommandations du Forum « L'industrie Pharmaceutique : Stratégie et défis ».

Parmi les recommandations des travaux de cet événement, il a été souligné la nécessité de réduire la facture des importations des produits pharmaceutiques ainsi que la mise en place d'un Comité d'experts cliniciens en vue d'assurer la mission de sélection des médicaments et des dispositifs médicaux essentiels.

A ce sujet, le Premier Ministre a indiqué que les recommandations issues de cette rencontre doivent être traduites en mesures opérationnelles et ce, selon un calendrier préétabli afin d'atteindre rapidement les objectifs fixés.

7- Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Secrétaire d'Etat chargé de la Réforme Hospitalière intitulée « Réforme Hospitalière : cadre conceptuel et démarche opérationnelle ».

Dans le cadre de la réforme du système national de santé, le Secrétaire d'Etat chargé de la Réforme Hospitalière, a présenté le document relatif aux principales références du cadre conceptuel-méthodologique et les axes majeurs de la démarche opérationnelle de cette réforme.

Il est à signaler que ce document résulte de la synthèse des entretiens et des contributions, apportés par l'ensemble des parties prenantes rencontrées lors de la phase de dialogue et de concertation sur le processus de la réforme hospitalière, menée entre les mois d'Août 2020 à Janvier 2021. A ce titre, il constitue un référentiel du processus de réforme hospitalière actant la première étape du dialogue, nécessaire à la préparation de la seconde du processus de réforme, à l'effet d'arrêter de façon consensuelle les bases de la refondation du Système National de Santé, avant d'aller vers la tenue des « Assises Nationales de la Réforme Hospitalière ».

8- Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre des Travaux Publics et des Transports sur la passation de deux (02) marchés de gré à gré simple entre la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi Ouzou et le Laboratoire public d'Etudes Maritimes (LEM) et l'Entreprise publique Méditerranéenne des Travaux Maritimes (MEDITRAM) dans le cadre de la réalisation des travaux de dragage et décrottage des hauts fonds du bassin du port d'Azzefoun et l'aide technique pour le contrôle des travaux de dragage et décrottage des hauts fonds du bassin du port d'Azzefoun et l'élaboration de l'étude d'impact environnemental.

La réalisation de ces travaux urgents vise essentiellement à rétablir les profondeurs d'eau suffisantes pour permettre, d'une part l'exploitation optimale de cette infrastructure portuaire et d'autre part, l'accès et la libre circulation des navires en toute sécurité.

ÉDUCATION NATIONALE

La protestation menace de prendre de l'ampleur

La tension est à son apogée dans le secteur de l'éducation nationale. Elle s'illustre par des actions et des mouvements de protestation entamés presque simultanément, depuis plusieurs jours, dans les établissements relevant des wilayas de l'Ouest en particulier. Les conditions socioprofessionnelles jugées « intenable » constituent le fond des revendications portées par le personnel éducatif, toutes catégories confondues. L'instabilité qui caractérise le secteur s'accroît aujourd'hui mercredi, avec le débrayage que comptent observer trois syndicats autonomes, à savoir : le Satef, le Cla, et l'Unpef.

Massiva Zehraoui - Alger (Le Soir) - La protesta a été déclenchée depuis au moins dix jours dans la région Ouest, notamment à Oran. Plusieurs enseignants des trois paliers ont entamé des grèves, et des sit-in de protestation pour réclamer, entre autres, l'amélioration des conditions de travail et de vie.

Les frondeurs mettent en première ligne des doléances d'ordre socioprofessionnelles, à savoir, l'augmentation des salaires et la réduction de la charge du volume horaire. Ils interpellent le gouvernement sur la constante érosion du pouvoir d'achat qui, selon eux, est



un facteur qui relègue le personnel éducatif à une catégorie sociale défavorisée.

Afin d'extérioriser cette colère, les enseignants qui étaient rejoints par d'autres travailleurs de l'éducation, à l'image des agents des établissements scolaires et des surveillants, ont organisé à Oran et Aïn-Témouchent, d'importants rassemblements.

Il convient de noter que les protestataires dont le mouvement prend de plus en plus d'ampleur n'adhèrent à aucun syndicat ou organisation spécifique. Pourtant, les réclamations ne diffèrent pas de celles des syndicats de l'éduca-

tion, à quelques détails près.

Selon l'une des grévistes, qui enseigne dans une école primaire à Oran : « la mobilisation est bien là, mais il faut se structurer rapidement pour gagner en crédibilité et en poids ».

Le mouvement n'étant piloté par aucun représentant syndical, « il est un peu compliqué de s'adresser à la tutelle », a-t-elle expliqué. Élire des représentants, souligne

cette enseignante, ne suffit plus à contenter tout le monde. Notre interlocutrice estime toutefois que cela « n'enlève en rien la légitimité des revendications du personnel de l'éducation ». Preuve en est : « L'impact de la protestation n'est pas négligeable dans les wilayas de l'Ouest et il commence à s'étendre dans le Centre », fait-elle remarquer.

Si ce mouvement continue de diviser l'opinion, la majorité des parents d'élèves se montrent inquiets par rapport aux proportions que prennent ces actions, notamment à la veille des examens.

Santé : L'OMS réitère son appui "indéfectible" au gouvernement algérien

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a réitéré, mercredi, par la voix de son représentant en Algérie, François Nguessan, son appui "indéfectible" au gouvernement algérien en matière de santé et de "bien être" de la population algérienne.

"En 2019, l'OMS a appuyé le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en Algérie dans l'élaboration de référentiel de lutte et prévention contre les cancérigènes professionnels dans le cadre de son programme de lutte contre les maladies non transmissibles", a souligné M. François Nguessan lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail.

"Ceci n'était qu'une première étape, puisqu'il est inscrit dans le programme de coopération 2021, l'élaboration d'un plan national de santé au travail qui permettra de définir des interventions normalisées selon les directives et les normes de l'OMS et qui inclura évidemment un axe sur les épidémies et les pandémies sur la base des enseignements que nous continuons de tirer de la pandémie de la Covid-19", a-t-il précisé.

S'agissant de la lutte contre Covid-19, le représentant de l'OMS a indiqué que le gouvernement algérien a fait des "efforts considérables" depuis le début de la pandémie, estimant que la gestion de la situation liée à l'épidémie est sur la "bonne voie", car des "progrès" ont été accomplis en matière de prévention.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE MET FIN AUX FONCTIONS DE BRAHIM BOUMZAR

Les raisons d'un limogeage



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, mardi, aux fonctions du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar. C'est ce qu'a rapporté un communiqué des services du Premier ministre diffusé mardi soir. « Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, à compter de ce jour, aux fonctions de Monsieur Brahim Boumzar, ministre de la Poste et des Télécommunications », lit-on dans ledit communiqué qui souligne que le chef de l'Etat a « chargé Monsieur Sid-Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Productions halieutiques d'assurer l'intérim du ministre de la Poste et des Télécommunications ». Le limogeage de Brahim Boumzar, nommé ministre de la Poste et des Télécommunications le 2 janvier 2020 n'est pas tout à fait une surprise aux yeux des cadres du secteur qui relèvent sa mauvaise gestion de la grève des travailleurs de la poste et du problème de manque de liquidités dans les centres de paiement ; deux difficultés majeures auxquelles était confronté le successeur de Houda-Imane Feraoun, qui ne sont bien évidemment pas des moindres. D'autant plus que ces deux casse-têtes ont ressurgi en plein mois de Ramadhan, contraignant les usa-

gers de la Poste à une semaine de grève qui a paralysé une bonne partie des bureaux de poste, voire à d'interminables files d'attente, faute de liquidités suffisantes dans les centres de paiement. Après avoir pris en otage pendant une semaine des millions d'Algérie, les travailleurs d'Algérie Poste n'ont suspendu leur mouvement de débrayage qu'après que le ministre de tutelle ait pris l'engagement de satisfaire l'ensemble des revendications soulevées par les travailleurs. Il avait même instruit Algérie Poste de prendre en charge sans délais l'ensemble des revendications portées par les grévistes. Cette grève était, malheureusement, venue se greffer à un autre casse-tête non des moindres, lié à l'absence de liquidités dans les centres de paiement d'Algérie Poste. Le 4 avril dernier, le désormais ancien ministre de la Poste et des télécommunications a tenté tant bien que mal de rassurer sur les ondes de la Radio algérienne, chaîne II, que « toutes les dispositions étaient prises pour qu'il n'y ait pas de problème de liquidités durant le Ramadan », alors que les files d'attente devant les bureaux de poste sont quotidiennement visibles à travers plusieurs régions du pays ; un panorama qui contraste de manière saisissante avec les propos du ministre tenus à la

veille du mois sacré. En tout cas, le limogeage de Brahim Boumzar par le chef de l'Etat semble obéir à une logique de sanction pour avoir mal géré les deux dossiers ayant mis le gouvernement sous haute tension. Le problème de liquidités qui se fait encore sentir au niveau des centres de paiement d'Algérie Poste a contraint le chef de l'Etat de s'exprimer à plusieurs reprises sur le sujet, allant jusqu'à demander une enquête sur un casse-tête persistant en dépit des multiples mesures apportées. Tout récemment, le vif échange que l'ex-ministre de la Poste et des télécommunications a eu avec un des postiers grévistes a fait le buzz sur les réseaux sociaux et semble avoir pesé dans le choix du limogeage de Brahim Boumzar. Diplômé de l'Institut national du commerce et ancien officier d'instruction militaire et commandant du peloton des transmissions à l'École appliquée de Signal à Koléa, Brahim Boumzar avait succédé à Houda-Imane Feraoun à la tête du ministère de la Poste et des télécommunications. Il a été reconduit par le chef de l'Etat dans son second gouvernement avant de mettre fin à ses fonctions 15 mois après sa première nomination à la tête du ministère.

Yani. T.

LE MARCHÉ RÉAGIT POSITIVEMENT À LA RÉUNION DE L'OPEP+

Les cours perpétuent leur hausse

À l'issue d'une réunion qui semble avoir réussi à rassurer les investisseurs malgré la pandémie qui continue à faire rage dans certaines régions du monde, particulièrement en Inde, au Brésil et au Japon, le marché pétrolier réagit positivement aux décisions prises à l'issue de la réunion du Comité conjoint de monitoring de l'Opep+. Preuve en est que les cours du brut étaient haussiers, hier ; le Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 66,93 dollars à Londres, en hausse de 0,50% par rapport à la clôture de mardi, alors que la

référence américaine, le WTI, grappillait 0,78%, à 63,43 dollars vers 14h00, heure algérienne. Clairement, le marché pétrolier accueillait, hier, avec satisfaction et optimisme les décisions prises lors de la réunion du comité de l'Opep+ chargé du suivi de l'application des accords de limitation de la production. A l'issue de cette réunion, tenue en visioconférence mardi, les pays producteurs siégeant dans l'Opep+ ont convenu de maintenir leur stratégie de retour progressif de l'offre de pétrole brut sur le marché. C'est-à-dire que les 23 membres de l'Opep+

rehausseront un peu chaque mois leur production d'or noir à compter de mai. Lors de la précédente réunion d'avril dernier, l'Opep+ a décidé d'augmenter son niveau actuel de production de 350.000 barils par jour en mai, puis d'autant en juin et enfin de quelque 450.000 barils supplémentaires par jour en juillet. La réunion de mardi a recommandé à la conférence des ministres des pays siégeant dans l'Opep+ d'ajourner au 1er juin prochain leur réunion prévue hier.

Yani. T.

RELANCE DU PROJET D'EXPLOITATION DE LA MINE DE MANGANÈSE DE BÉCHAR

Car sur le développement d'un secteur stratégique



Depuis Beni-Abbes, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé la relance du projet d'exploitation de la mine de Guettara pour la production de manganèse. Le ministre a indiqué à la même occasion que la relance du projet d'exploitation de la mine de manganèse de Guettara s'inscrit dans le but de donner une nouvelle dynamique au développement économique de cette nouvelle wilaya et d'œuvrer à l'exploitation des richesses minières de la région pour la création d'emplois et de richesse. « La relance de ce projet minier, qui s'inscrit dans le sillage de celui de l'exploitation du gisement de fer de Ghar-Djebilet à Tindouf, est un atout très important pour le développement de Béni-Abbes », a souligné Mohamed Arkab. Les ressources minières de ce site sont estimées à 2,972 millions de tonnes, avec une teneur moyenne de 35% en manganèse et des réserves de métal estimées à 1.047.564 de tonnes. Le gisement de Guettara recèle un minerai de manganèse constitué principalement de braunite, de pyrolusite et de psilomélane. Le manganèse métal est utilisé à 95% dans l'industrie sidérurgique, notamment en alliage pour les rails de chemins de fer, et à 5% dans les industries chimiques. Découvert en 1953 et évalué en 1955, ce gisement de 5 km² est localisé à 130 km de Béni-Abbes. L'annonce de la reprise du projet d'exploitation de la mine de Guettara confirme le cap que le gouvernement s'est fixé en faveur du développement du secteur minier, longtemps laissé en jachère pour des raisons jusqu'ici inexplicables, en dépit des richesses importantes que recèle le sous-sol algérien. Le cap en faveur des mines commence à se dessiner plus clairement ; le secteur s'imposant désormais comme étant un des réacteurs propulseurs de la nouvelle politique de diversification industrielle et des recettes en devises. Preuve en est que, abandonné plusieurs décennies durant, le projet de la mine de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, renait de ses cendres à la faveur d'un mémorandum d'entente signé récemment par l'Entreprise nationale de fer et de l'acier (FERAAL) et un consortium de sociétés chinoises constitué des entreprises CWE, MCC et Heyday Solar. Ce document marque le lancement effectif du projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, prévu en trois étapes, jusqu'à 2025 qui verra la première production de fer au niveau de la zone exploitée. Une joint-venture détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne et 49% par la partie chinoise devra être créée dans les semaines à venir et sera chargée de l'exploitation de la mine de sa source jusqu'à la production et la transformation. C'est désormais clair, le gouvernement met le cap sur une exploitation optimale des richesses minières que recèle le pays. Lors d'une réunion restreinte, ayant regroupé l'été 2020 le chef de l'État et les ministres en charge des portefeuilles économiques, le président Tebboune, faut-il le rappeler, avait ordonné l'entame de l'exploitation de la mine de fer de Gara-Djebilet dans la wilaya de Tindouf et du gisement de zinc d'Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa et mis l'accent sur l'impératif de générer de la valeur ajoutée dans chaque projet, appelant, à la même occasion à explorer toutes les terres, y compris les terres rares, aux fins d'amortir le recul des recettes de l'État. Ce plaidoyer officiel en faveur des mines vise, d'abord, à réorienter la croissance vers des secteurs hors hydrocarbures à forte valeur ajoutée et, ensuite, à diversifier les recettes en devises et affranchir le budget de la contribution pesante du secteur des hydrocarbures.

PRODUCTION DE L'ÉNERGIE

Bientôt deux centrales photovoltaïques au Sud

Malgré l'échec du projet Désertec, le gouvernement ne perd pas son temps. Petit à petit, des centrales électriques solaires sont installées un peu partout dans le pays. D'autres projets, plus ambitieux, verront le jour dans les prochains jours.

Selon le ministre de l'Énergie, doter le pays en énergie solaire est une option stratégique. Mohamed Arkab a annoncé, dans ce sens, que deux centrales seront créées prochainement. Deux centrales seront installées à Béchar et Béné-Abbès, au titre de la stratégie nationale de transition énergétique. « Ces projets vont permettre de répondre aux besoins de nombreux secteurs d'activités ainsi que des futurs grands investissements et projets prévus dans ces deux wilayas du Sud-ouest du pays », a expliqué Arkab lors d'une visite de travail effectuée à Béchar, rapporte l'agence officielle APS.

Des responsables locaux du secteur de l'énergie et des mines, cités par la même source, ont précisé que ces projets consistent en la réalisation de 118 mégawatts (MW) en centrales solaires photovoltaïques dans ces deux wilayas, dans le cadre du programme national de dévelop-



pement des énergies renouvelables, à travers la réalisation de trois (3) centrales, dont une dans la wilaya de Béchar d'une capacité de 100 MW et les deux (2) autres dans la wilaya de Beni-Abbes.

Ces deux projets entrent dans le cadre d'un projet global, lancé début 2020. Ainsi, Mohamed Arkab avait annoncé le lancement

d'un méga projet de réalisation de centrales solaires photovoltaïques pour la production de 4.000 MW d'électricité d'un investissement allant jusqu'à 3,6 milliards de dollars.

Dans le cadre de la transition énergétique qui est au cœur du plan d'action du gouvernement pour les prochaines années, le secteur de l'énergie prévoit le lan-

cement d'un méga projet, appelé TAFOUK1, pour la réalisation de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 4.000 MW sur la période 2020-2024, a précisé la même source.

Ce projet nécessiterait un investissement compris entre 3,2 et 3,6 milliards de dollars et devrait créer 56.000 postes d'emplois pendant la phase de construction

et 2.000 autres durant l'étape d'exploitation.

Les centrales solaires photovoltaïques, réalisées dans le cadre de ce projet, seront réparties sur une dizaine de wilayas et mobiliseront une surface totale de 6400 hectares environ.

Outre la satisfaction de la demande nationale d'énergie et la préservation de nos ressources fossiles, la réalisation de ce projet permettrait, de se positionner sur le marché international, à travers l'exportation de l'électricité à un prix compétitif, ainsi que l'exportation du savoir-faire dans ce domaine.

Ce projet a été également évoqué par l'ancien ministre des énergies renouvelables, Chamsedine Chitour. « Nous n'allons pas faire des centrales de 1.000 mégawatts. Nous allons mettre en place des petites centrales de 50, 100 ou 150 mégawatts en fonction de la demande des secteurs », avait-il indiqué. « Dans l'immédiat nous avons 150 mégawatts qui sont dans le pipe et pour lesquels des appels d'offres ont été soit lancés soit en voie de l'être. Ensuite nous allons proposer deux programmes de 500 mégawatts chacun, ce qui va nous permettre de choisir nos partenaires », avait-il dit.

Saïd Sadia

EAU

Les démarches proposées pour éviter la crise hydrique



La réhabilitation et la modernisation des réseaux d'alimentation en eau, la généralisation du comptage des consommations, une fiscalité plus adaptée ainsi que le développement des techniques d'irrigation localisées, figurent parmi les plus importantes démarches proposées dans le projet de charte sur les économies d'eaux afin d'éviter une crise hydrique dans le pays.

Le projet de charte sur les économies d'eaux, qui sera soumis au Gouvernement début mai, et dont l'APS a obtenu une copie, souligne l'impérativité de réduire les consommations et les gaspillages d'eau au niveau des ménages, appelant à faire de "gros efforts d'information et de sensibilisation pour faire évoluer les comportements et les habitudes de consommation de l'eau.

Tout en soulignant la nécessité d'un travail collectif réunissant tous les acteurs évoluant dans ce domaine y

compris les différents départements ministériels, les entreprises de distribution d'eau et les collectivités locales, ce projet de charte a appelé à une "généralisation du comptage des consommations d'eau pour assurer une bonne gestion de cette ressource".

« L'absence du comptage des consommations d'eau entraîne un important gaspillage de ressources », a relevé la même source assurant que plusieurs pays ont montré qu'avec un compteur et une tarification adaptée, il est possible de réduire notablement la consommation d'eau quotidienne. Le projet de charte a souligné que la lutte "efficace" contre les vols et les piquages illicites de cette ressource vitale mettra sûrement fin à "une réduction substantielle des volumes d'eau mis en distribution ainsi qu'aux perturbations générées sur les réseaux. Une tarification de l'eau "plus adap-

tée" peut changer les comportements tout en considérant, que la tarification et la fiscalité actuelle de l'eau "ne sont pas encore utilisées comme un outil d'incitation aux économies d'eau en raison que les prix facturés aux abonnés ne reflètent pas son coût réel, la nouvelle charte a considéré qu'à travers une tarification sur l'eau et une fiscalité "plus adaptées", on pourra parvenir de manière progressive et sélective à instaurer des comportements des usagers plus économes vis à vis de l'eau.

Appelant à une augmentation de la productivité de l'eau dans le secteur de l'agriculture par des techniques d'irrigation améliorées, le document a souligné l'importance de la mise en place d'incitations financières pour encourager les entreprises activant dans le secteur industriel à engager des actions d'économie d'eau (recyclage des eaux).

DISPOSITIF DU FGAR

Plus de 20 projets avalisés en 2020 dans le Sud



Pas moins de 22 projets d'investissement ont été avalisés pour financement dans le Sud du pays en 2020 par l'antenne régionale du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR), a-t-on appris mercredi auprès de l'antenne d'Ouargla de ce dispositif.

Localisés dans les wilayas d'Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, Illizi et El-Oued et ayant généré 272 emplois, ces projets, d'une valeur globale de 50 millions DA, pouvant atteindre les deux (2) milliards DA en cas d'extension, sont versés dans l'agroalimentaire, le tourisme et les travaux publics, a précisé la responsable de l'antenne du FGAR à Ouargla, Amina Benoui.

Pour le premier trimestre de l'année en cours, la responsable a fait part de l'approbation de 5 projets dans la wilaya d'Ouargla, dont trois dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et des services.

Le dispositif du FGAR assume, entre-autres missions, la facilitation de l'accès aux crédits bancaires au profit des PME, la contribution des institutions bancaires à la prise en charge des risques de financement des entreprises, à travers des garanties financières accordées, et l'accompagnement des micro-entreprises dans le montage financier en vue de leur permettre de se frayer une place dans le tissu économique. L'antenne régionale du FGAR accompagne, en termes de garantie de crédits, les PME des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, El-Oued, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Adrar et Laghouat.

POUR LA CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE

Plusieurs wilayas mettent en avant leurs atouts



La célébration du mois du patrimoine est une occasion pour mettre en avant les richesses de différentes régions du pays. Musée, sites archéologiques ou artisanat sont au menu.

Ainsi, A Tébessa, les artisans spécialisés dans le tissage du tapis de Nememcha œuvrent, en dépit de l'évolution technologique, à préserver ce patrimoine culturel, léguer le métier aux générations montantes et promouvoir ce produit artisanal dans les différentes régions du pays et à l'étranger.

La qualité des matières utilisées comme la laine et les couleurs naturelles variées, en plus de la délicatesse du tissage et les motifs à la symbolique évocatrice de l'environnement, sont autant d'éléments qui confèrent au tapis des Nememcha de Tébessa une spécificité le distinguant des autres tapis algériens et charment les passionnés d'articles traditionnels. Source de revenus pour plusieurs dizaines de ménages dans les communes de Bir Mokadem, Chréa, Bedjene et Tlidjene, le tapis des Nememcha marie authenticité et modernité à la faveur d'une remarquable alliance de couleurs pétillantes et de motifs conçus avec dextérité.

Selon l'artisan Dahbi Allouche, collectionneur d'objets du patrimoine et tisserand de tapis traditionnels, le tapis des Nememcha conserve toute

sa place au sein des ménages de Tébessa, notamment ceux des régions rurales pour lesquels ce tapis reste un élément incontournable dans la maison.

A Tindouf, c'est la confection de la kheïma (tente qui est un métier d'artisanat jalousement préservé par les habitants de cette région de l'extrême Sud-ouest du pays).

L'intérêt pour cette activité séculaire est entretenu par la gent féminine, tendant, tant bien que mal, à travers les siècles, à pérenniser le métier de tissage de la tente et à contribuer ainsi à préserver et valoriser la Kheïma, en tant qu'élément du patrimoine de cette région à vocation pastorale. Cet habitat léger, démontable et portable, est un bien précieux pour la vie nomade des populations mais aussi face aux conditions naturelles de la région, en plus de sa symbolique dans les liens sociaux entre tribus et populations du Sahara en général. Des associations s'intéressant au patrimoine s'emploient à apporter leur contribution à la préservation de ce métier de tissage et de confection de la tente traditionnelle, par souci de sauvegarder ce legs ancestral et de ressusciter les métiers traditionnels chez les jeunes générations.

Au Musée des Beaux-Arts d'Alger, ce sont trois moulages d'œuvres d'art du grand sculpteur français Auguste Rodin (1840-1917) qui sont en cours

de restauration au Musée national des Beaux-Arts d'Alger où ils sont exposés depuis son ouverture, il y a près d'un siècle.

Entamée dernièrement dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril- 18 mai), l'opération de restauration, confiée au sculpteur et artiste peintre Ali Boukhalfa, concerne trois moulages de "grande valeur" qui proviennent du Musée Rodin de Paris. "L'homme qui marche", "Saint-Jean Baptiste" et « Eve » devront subir une restauration pour réparer des parties délabrées de ces œuvres.

A Ouargla, l'association d'information "El-Mâassouma" d'Ouargla projette le lancement d'une plateforme numérique spéciale Artisanat, dans le but de participer aux efforts de promotion et de commercialisation des produits de l'artisanat, selon ses initiateurs.

Projetée avec le concours d'autres acteurs spécialisés dans le champ de la culture et de la préservation du patrimoine, cette plateforme numérique vise à collecter et établir un fond documentaire et informatif sur la richesse du patrimoine ancestral national, les coutumes, les traditions et l'artisanat, en tant que pan important du patrimoine et de la mémoire nationale, a expliqué le président de l'association, Mustapha Babziz.

Synthèse Saïd Sadia

TIPASA

Le dossier des chalets définitivement clos

Le dossier des chalets, installés à Tipasa suite au séisme de 1989, sera définitivement clôturé avant la fin du mois de juin prochain, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de wilaya du logement.

Dans une annonce mise en ligne sur sa page Facebook, la direction du logement de Tipasa a appelé les citoyens résidents dans des chalets, à l'ouest de la wilaya, à "introduire des dossiers pour bénéficier d'aides financières destinées à la construction de nouveaux logements en contrepartie de la démolition de leurs chalets, dans un délai n'excédant pas le 30 juin prochain". Selon le même communiqué, cette opération s'inscrit au titre de la mise en œuvre de l'instruction interministérielle du 23 janvier 2012 portant octroi d'aides financières pour le remplacement des logements en préfabriqué à Tipasa, et de la décision ministérielle N1 du 4 avril 2021 portant prorogation des délais de validité des dispositions de l'instruction interministérielle N1 datée du 3 janvier 2019, modifiée et complétée par l'instruction interministérielle N7 du 16 septembre 2014, portant facilitation des procédures de versement des aides pour le remplacement des logements en préfabriqué à Tipasa.

La wilaya de Tipasa compte actuellement 150 chalets non éradiqués sur un total de 378 installés sur son territoire, dont 193 unités ont vu leur situation réglée, depuis le lancement de cette opération en 2014, selon les données fournies par les services de la direction du logement.

La même source a souligné la détermination de cette même direction à clôturer définitivement, "cette année", ce dossier qui enregistre un retard dû à la "faible adhésion des citoyens", parallèlement à l'impératif de la consommation des aides financières affectées au remplacement des chalets, estimée à 700.000 DA pour chaque bénéficiaire, est-il signalé.

La même source a expliqué la faible adhésion des citoyens à cette démarche, par de nombreux facteurs liés essentiellement au refus de certains d'entre eux de démolir leurs chalets et de construire de nouveaux logements, en justifiant leur position par la "faiblesse de l'aide financière qui ne couvre pas leurs besoins".

Les autres raisons sont d'ordre social et sont liées à des conflits et litiges entre les membres d'une même famille concernant le partage de l'héritage, au moment où certaines familles, au nombre de 35, ont effectivement démoli leurs chalets et construit de nouvelles maisons sans recourir aux aides de l'Etat.

Cette opération de remplacement des logements en préfabriqué à Tipasa, concerne les communes de Damous, Arhat, Sidi Ghiles, Cherchell, Menaceur, Gouraya et Hedjret Ennos, toutes situées dans la partie ouest de la wilaya.

La commune de Cherchell compte le plus grand nombre de chalets en attente de démolition. Il s'agit de 50 unités restantes de la régularisation de 120 chalets sur un total initial de 170 unités.

Une quarantaine d'autres chalets, répartis entre Damous et Gouraya, sont, également, en attente d'un règlement de leur situation et de la consommation des aides qui leur sont affectées. Le reste des chalets se répartit entre les communes restantes, selon la même source.

BÉNI-ABBES

Relance du projet de la mine de manganèse de Guettara

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé mardi soir à Béni-Abbes, la relance du projet d'exploitation de la mine de Guettara dans cette wilaya du sud-ouest pour la production de manganèse.

Le ministre a indiqué, lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile locale au terme de sa visite de travail dans la wilaya, que le projet d'exploitation de

la mine de manganèse de Guettara sera prochainement relancé dans le but de donner une nouvelle dynamique au développement économique de cette nouvelle wilaya et d'œuvrer à l'exploitation des richesses minières de la région pour la création d'emplois et de richesse.

"La relance de ce projet minier, qui s'inscrit dans le sillage de celui de l'exploitation du gisement de fer de Ghar-Djebilet à

Tindouf, est un atout très important pour le développement de Béni-Abbes", a souligné M.Arkab.

Les ressources minières de ce site sont estimées à 2,972 millions de tonnes, avec une teneur moyenne de 35% en manganèse et des réserves de métal estimées à 1.047.564 de tonnes.

Le gisement de Guettara recèle un minerai de manganèse constitué principalement de

braunite, de pyrolusite et de psilomélane.

Le manganèse métal est utilisé à 95% dans l'industrie sidérurgique, notamment en alliage pour les rails de chemins de fer, et à 5% dans les industries chimiques.

Découvert en 1953 et évalué en 1955, ce gisement de 5 km² est localisé à 130 km de Béni-Abbes.

Le ministre de l'Energie et des Mines a annoncé aussi, à l'occasion de cette rencontre avec la société civile, la réactivation du projet de distribution de gaz naturel au profit des habitants de la commune d'Igli, au titre de la stratégie nationale de généralisation de cette énergie, ainsi que la rénovation et la modernisation de la station de service du chef lieu de wilaya appartenant à l'entreprise nationale Naftal.

Ces décisions ont été favorablement accueillies par les représentants de la société civile de cette wilaya aux potentialités minières, touristiques et agricoles très importantes pouvant être un facteur de son développement socio-économique.

Bashoussa gateau de semoule orange confite

Voici une autre version du Bashoussa à l'orange confite, un gâteau de semoule algérien que j'aime préparer avec des oranges confites, ce qui lui apporte un goût magnifique. L'agrumes dans ce gâteau lui apporte un plus qui me plaît énormément et pendant le ramadan, je la propose toujours avec un thé à la menthe.

Recette bashoussa algérienne à l'orange facile

- 3 œufs
- 75 gr de sucre semoule
- 75 gr d'huile
- 20 gr d'amande en poudre
- 75 gr de jus d'orange
- 1 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé



- 210 gr de semoule fine ou moyenne
- 50 gr d'oranges confites
- 2 cuillères à café d'extrait d'oranges

Pour le sirop

- 1/2 litre d'eau
- 300 gr de sucre
- 1 zeste d'orange

- 1 bouchon d'Eau de fleur d'oranger

Préparation du Bashoussa

- Dans le bol du pétrin avec le fouet (ou au batteur), cassez les œufs.
- Incorporez les sucres et laissez blanchir.

- Ajoutez alors l'huile, puis le jus d'orange. Continuez de battre.
- Versez la levure chimique et finir avec la semoule fine et les amandes.
- Incorporez les oranges confites mixées et remuez bien afin de bien amalgamer.
- Versez dans un moule recouvert de papier sulfurisé ou graissé (plus pratique pour la découpe du gâteau).
- Préchauffez le four th. 165°C.
- Mettre Bashoussa à cuire pour 30 minutes environ.
- Piquez à l'aide d'un cure-dent voir la cuisson intérieure. Si celui-ci est encore humide, laissez cuire encore jusqu'à ce qu'il ressort sec.
- Dans une casserole, versez l'eau, le sucre et l'eau de fleur d'orange.

- ger.
- Laissez cuire jusqu'à épaississement de celui-ci qui doit être légèrement épais.
- Dès la sortie du four du gâteau, arrosez généreusement de sirop jusqu'à ce que celui-ci soit bien imbibé.
- Laissez absorber. Rajoutez du sirop si nécessaire.
- Laissez refroidir au moins 3 heures avant de découper, l'idéal étant de le laisser toute une nuit.
- Découpez des carrés ou losanges.
- Décorez et présentez en caissettes.
- NB : le sirop doit être cuit lorsque le gâteau sera sorti du four. Commencez le dès le début de la préparation du gâteau.
- Bonne dégustation

Poulet rôti très tendre au citron et à l'ail



Un poulet rôti, à la chair très tendre : juteux et délicieusement aromatisé à l'ail, citron, thym. Le poulet est bien doré privilégiant un début de cuisson à la poêle avant de finir de cuire au four.

La légère acidité apporté par le citron est juste exquise, donnant un goût très agréable.

Recette de poulet rôti au four très tendre et juteux

Ingrédients pour deux coquelets

- 1 poulet fermier ou 2 coquelets
- 6 petites gousses d'ail
- 1 citron non traité
- 2 branches de thym
- 6 feuilles de laurier
- huile d'olive
- 1 oignon émincé

Temps de Préparation : 10 minutes

Temps de cuisson : 35 minutes

Étapes de préparation

- Tout d'abord, frottez le poulet avec du sel (intérieur et extérieur) puis rincez le à l'eau claire et essuyez le.
- Salez et poivrez l'intérieur du poulet.
- Coupez le citron en 2, pressez un demi citron et versez son jus à l'intérieur du poulet avec une branche de thym et quelques feuilles de laurier.
- Piquez le poulet dans sa chair et enfoncez de gousse d'ail répartie un peu partout.
- Coupez l'autre moitié du citron en rondelle et déposez les à l'intérieur également. Ficelez le poulet.
- Dans une sauteuse, mettre un peu d'huile de table.
- Déposez le poulet Faire revenir 5 minutes par face.
- Retirez le poulet et jetez cette première huile.
- Dans la même sauteuse, versez de l'huile d'olive et remettre le poulet avec l'oignon émincé en lames, le reste de thym, le laurier. Salez, poivrez.
- Réduisez le feu et couvrir pendant 10 minutes.
- Lorsque la première face est dorée, retournez et laissez cuire encore 10 min toujours à couvert.
- Épluchez les pommes de terre, salez poivrez et ajoutez les au rôti.
- Préchauffez le four th. 200°C.
- Finir la cuisson jusqu'à ce que les pommes de terre soient bien dorées ainsi que le poulet.
- Vous pouvez ajouter un peu d'eau pour déglacer et faire un jus d'accompagnement.

MAHJOUBA OU MHAJEB A LA VIANDE



Voici donc les Mahjouba ou plus couramment appelées Mhajeb, ces crêpes arabes, préparées à partir de la pâte à msemen et farcis, ici à la viande hachée et sauce bolognaise. Ils sont absolument délicieux.

Ingrédients

- 400 gr de semoule fin
- 100 gr de farine
- Sel
- Eau
- 200 gr de viande hachée
- 1 gros oignon
- 2 gousses d'ail
- Persil et coriandre
- Coulis de tomates
- Sel, poivre
- Piment vert frais

- Coriandre ciselée

Étapes de préparation

- Dans le bol du pétrin versez la semoule, farine et le sel.
- Mouillez avec l'eau et lancer le pétrissage durant 10 minutes. La pâte est lisse mais pas encore élastique.
- Ajoutez alors progressivement l'eau jusqu'à obtenir l'élasticité de la pâte.
- Huilez vos mains et façonnez des boules de la grosseur d'une mandarine.
- Déposez les sur un plateau huilé. Couvrir et laissez reposer 30 min environ.
- Je vous laisse retrouver la recette pour les étapes de la préparation de la pâte
- Préparer la farce : Hachez l'oignon et l'ail et faire revenir dans l'huile.
- Laissez revenir les oignons dans un

- filet d'huile puis ajoutez la viande, le sel, le poivre.
- Laissez revenir un peu puis versez le coulis de tomates, le piment coupé en petit.
- Couvrir et laissez réduire.
- En fin de cuisson, incorporez la coriandre ciselée. Réservez la farce.
- Préparez les mahjouba comme pour les msemen. Rabattez 1/2 de la feuille vers le centre.
- Déposez un peu de farce.
- Couvrir avec le côté opposé puis les deux autres pour former un carré.
- Huilez bien la surface à cuire et déposez sur une plaque chaude.
- Quand la première face est bien dorée, retournez et cuire la seconde.
- Continuez ainsi jusqu'à épuisement de la pâte et la farce.

CHORBA FRIK, SOUPE ALGÉRIENNE AU BLÉ

Chorba frik ou jari est une soupe algérienne traditionnelle au blé vert concassé qui se présente en grains que l'on nomme "frik". C'est couramment la soupe que je prépare pendant le mois du ramadan mais aussi en période de grand froid car elle est réconfortante. Le blé concassé en cuisant gonfle légèrement et donne son goût bien particulier et sa consistance rassasiante.

Temps de préparation : 15 minutes
Durée de cuisson : 35 minutes

Ingrédients de la chorba frik pour 8 personnes environ

- 1 oignon moyen
- 2 gousses d'ail
- Une tomate pelée
- Branche de céleri (1)
- 1 petite pomme de terre coupée en dés

- Pois chiche trempé la veille (1 verre)
- 1 cuillère à soupe de concentré de tomate
- 400 gr de viande d'agneau coupée en petits morceaux
- du sel, poivre
- 1 cuillère à soupe de cannelle
- 1 cuillère à café de gingembre moulu
- 1/2 cuillère de paprika
- 1 bouquet de coriandre ciselée
- 1 verre à eau de frik (blé concassé)
- Huile
- 1,5 litre à 2 litres d'eau chaude
- 1 piment en fin de cuisson

Préparation de la chorba au blé concassé

- Dans votre marmite ou cocotte, faire revenir les morceaux de viande avec un peu d'huile.
- Incorporer l'oignon coupé en petit morceau puis le céleri, l'ail, la pomme de terre ainsi que la tomate pelée et la

- cuillère concentré de tomate.
- Ajouter les épices de cannelle, de paprika, le gingembre puis le sel, le poivre et les pois chiches rincés.
- Ciseler finement quelques feuilles de coriandre fraîche puis laisser mijoter et faire cuire à feu modéré.
- Verser 1,5 litre d'eau bouillante.
- Fermer la marmite et laissez cuire.
- Une fois les pois chiches cuits, rincer le blé concassé et verser le dans la marmite. Laissez gonfler en remuant de temps en temps.
- Rectifier l'assaisonnement si nécessaire.
- Juste avant de servir, parsemer de coriandre fraîche ciselée.
- A déguster chaude.

Notes :

Une pointe de Ras el hanout bien dosé peut également être ajouté, tout comme des boulettes de viande hachée kefta.

Salaatou Tasbih (Prière de la glorification)



Le Prophète (Paix sur lui) a recommandé de faire cette prière au moins :

- 1 fois / jour
- ou alors 1 fois / semaine
- ou alors 1 fois / mois
- ou alors 1 fois / an
- ou alors 1 fois dans sa vie avant que la mort n'intervienne.

Celui qui l'effectue verra pardonnés ses péchés

- * petits ou grands
- * conscients ou inconscients
- * commis de jour ou de nuit
- * faits exprès ou pas

Comment la faire ?

On peut la faire de jour, comme de nuit. Elle consiste à faire 4 raakas. Si c'est de jour → faire les 4 raakas d'un trait,

Si c'est de nuit → faire 2 raakas, salut final,

puis 2 autres raakas. Le principe est de dire 300 fois au cours de cette prière la formule (F) suivante :

SOUBEHAANA - LAAHI
WAL HAMEDOULI - LAAHI
WA LAA ILAAHA ILLAL LAA-HOU
WALAAHOU AKBAR

On peut ajouter à cette formule (mais c'est facultatif) : wa laa hawla wa laa qhouwwata illa bil Laahi Aliyyil Aziim.

Il y a plusieurs variantes de Salaatou Tasbihih. En voici une : Dire d'abord (mais c'est facultatif), la prière d'ouverture suivante :

« Soubehaanaka Allaahoumma wa bihamedika wa tabaaraka ismouka wa ta-alaa diaddouka wa taqqa-dassate asmaa-ouka wa laa-ilaaha ghairouka ».

(1 fois, avant de commencer la prière).
1 - on fait le Takbir al ihram (= le 1er Allaahou Akbar pour "entrer" dans la prière).

D'emblée on prononce la formule (F) 15 fois, cela avant même de réciter la faatiha. Ensuite, seulement on récite la faatiha puis 1 sourate, en l'occurrence QHOUL HOUWA ALLAAHOU AHADOUNE (10 fois).

Puis redire la formule (F) 10 fois.
2 - Faire son rouko, dire 10 fois la formule (F) après les récitations classiques (Soubehaana Rabbiyal Aziim wa bi Hamedihii).
3 - On se relève : dire dans cette sta-

tion 10 fois la formule (F).

4 - On se prosterne et après avoir dit les Soubehaana Rabbiyal Ahlaa, on dit 10 fois la formule (F).

5 - On se relève de la 1ère prosternation, on dit 10 fois la formule (F), en étant assis.

6 - On se prosterne une 2ème fois : on dit 10 fois la formule (F).

7 - On se relève pour faire la 2ème raaka.

Lorsqu'on est debout, on refait la même chose :

D'abord 15 fois la formule

Ensuite la Faatiha

Puis Qhoul Houwa Allaahou (10 fois)

Puis 10 fois la formule F

Ensuite rouko : 10 fois (F)

On se relève : 10 fois (F)

Puis prosternation : 10 fois (F)

On se relève : 10 fois (F)

2ème prosternation : 10 fois (F)

On se relève pour faire le Taaya puis le salut final (si cette prière est faite la nuit).

Remarque :

1) Dans cette variante, on ne dit pas la formule lorsqu'on s'assied pour faire le Taaya précédant le salut final.

Puis on recommence 2 autres raakas de la même manière. Si la prière est faite durant la journée, point n'est besoin de faire le salut final après la 2ème raaka. On se relève tout simplement après le Taaya de la 2ème raaka et on enchaîne la 3ème puis la 4ème raaka.

Après avoir terminé la prière du TASBIH, on récite la prière suivante :

* Allaahoumma innii ass - alouka :
- tawefiiqha aHlil Houdaa
- wa a(h) maala aHlil yaqhiini
- wa mounaa-sahata aHlit - tawabati
- wa azema aHliss - ssabri
- wa djidda aHlil khacheyati
- wa talaba aHlir - raghebati
- wa ta - abbouda aHlil wara - i
- wa irfaana aHlil ilmi hatta akhaafaka

* Allaahoumma innii ass- alouka makhaafatane
Tah-djouzounii bihaa ane ma-'aasiika
hattaa a(h)mala bitaa - atika, 'amalane
asstahiqqhou bihi ridaaka
wa hattaa ounaasihaka bit - tawabati khawefane mineka
wa hattaa oukhliisa lakane - nasii-

hata houbane laka
wa hattaa atawakkala aleyka fiil-oumouri koullihaa ;
housna zhanine bika ;
soubehaana khaaliqhine - nouiri.
Aamine.

Traduction :

Oh mon Dieu, je te demande : - de m'octroyer la station (assistance permanente) dont tu as fait grâce à ceux que tu as mis sur le droit chemin ;

- que mes actions soient conformes à celles des «gens de la certitude» ;

- l'humilité des gens qui reviennent vers toi remplis de repentir ;

- l'endurance des « gens de la patience » ;

- l'ardeur et l'assiduité des gens qui te craignent réellement ;

- les aspirations « des gens du désir » ;

- la piété des scrupuleux à ton égard.

- la connaissance des savants.

Tout cela oh mon Dieu afin que je te craigne réellement. Oh mon Dieu, inspire moi une crainte qui m'empêche de te désobéir jusqu'à ce que je ne puisse que suivre tes commandements afin de mériter ton agrément et que je sois parmi les repentants. Oh mon Dieu accorde moi une crainte qui m'inspire la foi pure ainsi que l'humilité et le repentir par amour pour toi.

Oh mon Dieu accorde moi cette crainte jusqu'à ce que je m'en remette entièrement à ta volonté dans toutes mes affaires par confiance dans tes décisions. Gloire au Créateur de la lumière.

2) Cette prière, si on la maîtrise, peut être dite dans la dernière prosternation (le dernier soudjoot) ou alors à la fin du dernier Taaya.

3) Il est tout à fait possible de confectionner un chapelet de 15 - 10 - 10 - 10 etc..., pour les besoins de cette prière ; pour éviter de se tromper dans le nombre.

4) Si on se trompe dans le nombre à dire on peut le rattraper à la « station suivante ».

5) Il est recommandé de faire cette prière au moins chaque Jeudi soir et/ou Dimanche soir qui sont des nuits particulièrement favorables pour l'agrément des invocations. De même elle peut servir de Naafila pendant tout le mois de Ramadan.

Les endroits où

Interdiction de prier dans un cimetière :

Joundoub ibnou 'Abdillah el Bajali a dit : " j'ai entendu le prophète (ﷺ) dire avant qu'il ne meurt de 5 nuits : « ceux qui étaient avant vous prenaient les tombes de leur ancêtres et de leur saints comme des endroits de prière. Ne prenez pas les tombes comme endroits de prière, je vous interdis de faire cela »"

On en déduit de ce hadith, que le prophète (ﷺ) a interdit de prier dans un endroit où se trouve une tombe. Et plus généralement, les savants en ont déduit qu'il est interdit de prier dans un cimetière ou dans une mosquée où se trouve une tombe.

Interdiction de prier dans l'endroit où l'on se lave (la salle de bain) :

Selon Abou Sa'id el Khoudri, le prophète (ﷺ) a dit : « la terre est entièrement un endroit de prière hormis les cimetières et les 'hammâm' »

Explication du hadith :

« hormis les cimetières » : Les savants ont dit que la cause de l'interdiction de prier dans un cimetière est que notre religion, nous ferme les portes qui pour-

raient nous amener vers un m... fait de prier dans un cimetière... ner la personne à faire du s... amener la personne à invoquer... qui sont dans ce cimetière. on... amené petit à petit à mesure d... invoquer ces morts et d'adoren... en dehors d'Allah subhanahu... Il est donc interdit de prier d... ceinte d'un cimetière et les sa... dit même si l'on prit dans un en... du cimetière qui ne contient... tombe. A partir du moment où... dans l'enceinte du cimetière, i... dit d'y prié. Les savants ont... que la prière de celui qui prit d... cimetière est considéré comme... La seule prière qui est autoris... ul janâza (la prière funéraire)... est le hadith du prophète (ﷺ) (ﷺ) qui lorsqu'il fu... que la femme qui nettoya la... était morte de nuit, le proph... (ﷺ) c'est empre... au pied de sa tombe et pria su... compagnons du prophète (ﷺ) (ﷺ) l'avait enterré s'e... le prophète

(ﷺ) (ﷺ). Les... ont déduit donc qu'il est autori... la prière funéraire dans l'enco... cimetière.

« et les 'hammâm' » : El ha... arabe c'est l'endroit où l'on s... salle de bain) qui vient du mo... mim qui est l'eau chaude. Il n...

Ce qui a

Il convient que le musulman ressente l'humilité envers Allah dans sa prière et qu'il évite tout ce qui corrompt sa prière et l'annule. Il y a parmi les choses qui annulent la prière :

1 - que celui qui est en prière parle pendant la prière avec des paroles que les gens emploient communément et qui ne sont pas des évocations de Allah, délibérément, tout en se rappelant qu'il est dans la prière.

2 - qu'il fasse de nombreux mouvements qui durent autant qu'une rak'ah. Certains savants ont dit que la prière est annulée si celui qui prie fait trois mouvements consécutifs.

3 - qu'il mange en se rappelant qu'il est dans la prière même si c'est peu, comme un grain de sésame.

4 - qu'il boive en se rappelant qu'il est dans la prière même si c'est peu, comme une goutte d'eau restée sur ses lèvres qu'il avalerait.

5 - qu'il fasse un simple geste dans l'intention de jouer.

6 - qu'il fasse un mouvement excessif comme un bond immodéré.

7 - qu'il ajoute un pilier gestuel, par exemple qu'il se prosterne délibérément trois fois dans une même rak'ah.

8 - qu'il ait l'intention d'interrompre la prière, ceci rompt immédiatement la prière.

9 - qu'il fasse dépendre l'interruption de la prière par la survenue de quelque chose, par exemple en se disant : « si mon frère arrive, j'arrête la prière et je lui ouvre la porte ».

10- qu'il hésite à interrompre ou non la prière.

11- qu'il arrive à la fin d'un pilier en doutant au sujet de l'intention d'entrée en rituel (at-taharroum), ou bien que la période de doute se prolonge. C'est par exemple le cas s'il termine la récitation de la Fatihah tout en doutant s'il a eu l'intention de faire adh-dhouhr ou al-^asr. Il en est de même si ce doute n'a pas duré le temps d'un pilier complet mais qu'il s'est prolongé, par exemple si on a récité



souratou l-Mouk en doutant a

il est interdit de prier

mal. Car le peut ame- hirk, peut r les morts n peut être du temps à ces morts ta'âlâ.

ans l'en- avants ont droit isolé nt pas de l'on rente l est inter- même dit dans un ci- nulle.

é est salat La preuve للا يلص ات informé mosquee (يلص) ssé d'aller r elle. Les للا يلص n prévenir

savants en és de faire einte d'un

mmâm en se lave (la ot el ham- e faut pas

comprendre de ce hadith que c'est les hammâm connus à notre époque qui est utilisé pour définir les toilettes.

Les savants ont donné plusieurs explications concernant l'interdiction d'y prier :

Certains ont dit qu'il est interdit de prier dans la salle de bain car c'est un endroit qui est sale et qui comporte des impuretés. Et qu'à partir du moment où cet endroit est propre, la cause de l'interdiction n'existe plus donc l'interdiction est levée car il y a une règle dans ussul ul fiqh qui dit : la cause suit toujours le jugement qu'il soit existant ou inexistant. Lorsque la cause est existante, le jugement est existant et lorsque la cause est inexistante, le jugement est inexistant.

Comme ici, certains savants ont dit qu'il était interdit de prier dans la salle de bain car c'est un endroit qui comporte des saletés (impuretés). Donc tant qu'il y a la saleté, il est interdit d'y prier. On a ici la cause qui est l'impureté et le jugement qui est l'interdiction de prier. Lorsque la cause disparaît, lorsqu'il n'y a plus d'impureté, le jugement disparaît aussi c'est-à-dire qu'il n'est plus interdit de prier dans la salle de bain.

D'autres savants, disent que la cause qui interdit la prière dans la salle de bain est autre que l'impureté. La cause est que c'est un endroit qui contient des diables.

Et tout endroit où il y est présent des diables, il est interdit d'y prier. Ils ont cité comme preuve le hadith du prophète (ملس و هيلع للا يلص), lorsqu'il était en voyage avec ses compagnons et qu'ils se sont levés pour salat as-sobh bien après que le soleil se soit levé. Le prophète (ملس و هيلع للا يلص) ainsi que ses compagnons dormaient tous et le prophète (ملس و هيلع للا يلص) fut le premier à se réveiller à cause de la chaleur et de la lumière du soleil. Il a alors ordonné à ses compagnons de se lever, de faire leur ablutions et ensuite le prophète (ملس و هيلع للا يلص) leur dit de prendre leur monture et de les déplacer car l'endroit où ils avaient dormis la nuit était un endroit où était présent le diable. Les savants en ont déduit qu'il était interdit de prier dans un endroit qui est connu pour contenir des diables comme les endroits de turpitude, les églises, tout endroit où il est susceptible de contenir des diables, il est interdit d'y prier.

Sheikh 'Uthaymin (rahimahullah) a rassemblé les deux avis, il dit que lorsque la salle de bain est sale, il est interdit d'y prier car il y a de la saleté. Et lorsque la salle de bain est propre, il est interdit d'y prier car c'est un endroit qui contient des diables. Donc dans les deux cas, il est interdit de prier dans la salle de bain.

Si il est interdit de prier dans la salle de bain, il est encore plus interdit de prier dans les toilettes. Les savants l'interdisent par analogie. [...]

annule la prière



u sujet de l'intention, la prière est annulée dans ce cas.

Le temps de la prière S'assurer de l'entrée du temps de la prière

Le temps légal des prières obligatoires

Les prières obligatoires « fard » du jour et de la nuit sont au nombre de cinq : le midi ou « Dhohr » de 4 rakats, l'après midi ou « 'Asr » de 4 rakats, le couché ou « Moghrib » de 3 rakats, le soir ou « 'Isha » de 4 rakats et le matin ou « Subh » de 2 rakats (parfois traduit par « fadjr »).

Ces prières s'effectuent dans des temps limités qu'il faut respecter.

Dieu dit :

« la Salat demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés. »

Sourate Les femmes, verset 103.

Dieu dit également :

« Glorifiez Allah donc, soir et matin ! A Lui toute louange dans les cieus et la terre, dans l'après-midi et au milieu de la journée. »

Les romains, verset 17 et 18

« Accomplis la Salat au déclin du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit, et [fais] aussi la Lecture à l'aube, car la Lecture à l'aube a des témoins. »

Le trajet nocturne, verset 78

Mughira Ibn Chouba' avait un jour tardé à venir à la prière, alors qu'il se trouvait à Kufa, Abu Masud al Ansari entra chez lui et dit : « Que signifie cela, ô Mughira ? Ne savais-tu pas que Jibril descendit du ciel, fit la prière du dhohr et que l'Envoyé de Dieu la fit également. Puis Jibril fit la prière du 'asr et l'Envoyé la fit aussi puis Jibril fit la prière du moghrib et l'Envoyé de Dieu la fit également puis Jibril fit la prière du 'isha et l'Envoyé de Dieu la fit pareillement, puis Jibril fit la prière du subh et l'Envoyé la fit pareillement ? Par la suite, Jibril dit : « Voilà ce qui t'est ordonné ».

Malik

L'horaire de la prière du Dhohr commence à partir du déclin du soleil et va jusqu'au moment où l'ombre de l'homme est égale à sa taille. (Chez Shaféi, il n'est pas makrouh de prier le dhohr dès son début, à son milieu ou à la dernière partie de son temps)

L'horaire de la prière de l'Asr commence à ce moment et va jusqu'à la pâleur du soleil.

L'horaire de la prière du Moghrib va du coucher du soleil jusqu'à la fin du crépuscule.

L'horaire de la prière de l'Icha va depuis le crépuscule jusqu'au milieu de la nuit.

Enfin l'horaire de la prière du Subh va de l'aube jusqu'au lever du soleil.

Pourquoi des prières silencieuses et d'autres à voix haute?

En premier lieu, il serait bon de rappeler que tout musulman doit se soumettre entièrement à la volonté d'Allah et à Ses commandements. En recevant un ordre divin, les Musulmans doivent répondre :

"Nous avons entendu et obéi "

Cette soumission complète est le signe d'une foi véritable et d'une réelle obéissance. C'est aussi le reflet de l'attachement à Allah et au strict suivi de Ses enseignements.

De même, un Musulman se doit d'obéir au Prophète dans tous les aspects de sa vie. Cette obéissance va de paire avec l'ordre d'Allah:

"Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en; et craignez Allah car Allah est dur en punition ."

Sourate Al-Hashr, verset 7

Et :

"Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah. Et quiconque tourne le dos... Nous ne t'avons pas envoyé à eux comme gardien"

Sourate An-Nisa', verset 80

Le prophète a appris à ses compagnons à prier. Il leur a ordonné de prier de la même manière qu'ils le voyaient prier. Donc, nous prions comme le prophète.

En ce qui concerne les récitation à hautes et basses voix, voici une fatwa du Sheikh Atiyyah Saqr, l'un des responsables de la commission des Fatwa à Al-Azhar, qui a dit à ce sujet :

"La sagesse cachée derrière le fait de prier silencieusement le Zuhr et l'Asr, est lié à la situation des premiers Musulmans à la Mecque. Pendant cette période, les musulmans étaient sujets à la persécution et aux tortures. Ainsi, ils étaient commandés de faire leurs prières en silence afin d'échapper aux supplices des mécréants qui avaient l'habitude de les maltraiter. Aux premières lueurs du jour, quand la Mecque dormait, les musulmans pouvaient prier à voix haute. Aussi, après le coucher du soleil, les Quraish étaient habituellement occupés avec leurs rassemblements et célébrations où ils avaient l'habitude de consommer des boissons éniivrantes. Aussi, ce moment était-il approprié pour permettre aux Musulmans de prier à haute voix. Il est clair que les récitation silencieuses du Zuhr et du 'Asr étaient sûrement faites pour éviter aux musulmans d'être maltraités par les non croyants .

Après leur émigration à Médine, les Musulmans ne furent plus sujets aux maltraitances. Cependant, la règle de la récitation silencieuse du Zuhr et du 'Asr fut conservée pour rappeler à tous les Musulmans qu'auparavant, ils priaient silencieusement par peur de la persécution. Cela sert aussi d'encouragement à tous les Musulmans et pour qu'ils remercient Allah pour Son éternel bénédiction et la victoire éclatante qu'Il leur a donné .

Allah nous donne un rappel clair de Sa grâce quand Il dit :

"Et rappelez-vous quand vous étiez peu nombreux, opprimés sur terre, craignant de vous faire enlever par des gens. Il vous donna asile, vous renforça de Son secours et vous attribua de bonnes choses afin que vous soyez reconnaissants"

Sourate Al-Anfal, verset 26

Et Allah sait mieux .

Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur le prophète Mohammad, celui qui a tenu sa promesse, le confident. Ô Allah nous ne savons que ce que Tu nous as appris, c'est Toi qui détiens la science. Ô Allah apprend nous ce qui nous apportera du bien et fais nous profiter du bien de ce que Tu nous as appris et augmente nos connaissances. Et embelli le bien à nos yeux et aide nous à le suivre. Et enlaidi le mal à nos yeux et aide nous à nous en détourner. Et mets nous parmi ceux qui écoutent la parole et suivent les meilleures d'entre elles. Et fais de nous tes bons adorateurs par Ta miséricorde.

Gloire à Toi Seigneur, que Tes louanges soient célébrées, j'atteste qu'il n'y a de divinité que Toi, j'implore Ton pardon et je reviens vers Toi repentante.

Fièvre

La fièvre est une élévation de la température corporelle interne. On parle de fièvre au-delà de 38 °C, en l'absence d'effort physique et chez une personne normalement couverte. Elle s'accompagne fréquemment d'autres symptômes : grande fatigue, frissons, manque d'appétit, sudation abondante.

Rôle et causes de la fièvre

La fièvre est un mécanisme de défense de l'organisme contre les infections (bactérienne, virale ou parasitaire). En présence d'un microbe, les cellules immunitaires relâchent des cytokines qui signalent à l'hypothalamus de produire de la prostaglandine, qui excite la thermorégulation. On a longtemps pensé que la chaleur servait à tuer les agents infectieux, mais cela n'a jamais été prouvé. Certaines études suggèrent que la fièvre aiderait les



cellules immunitaires à voyager jusqu'au site de l'infection. Mis à part les infections, la fièvre peut être déclenchée par une inflammation, un coup de chaleur, une

thrombose veineuse, une maladie rhumatismale, une hyperthyroïdie, une réaction à un vaccin ou la prise de certains médicaments.

Quand doit-on s'inquiéter et comment réagir ?

Il n'existe pas de corrélation entre l'importance de la fièvre et la gra-

vitité d'une infection. Tant qu'elle ne dépasse pas les 40 °C et ne dure pas plus de trois jours, la fièvre n'est pas préoccupante et ne nécessite aucun traitement particulier. Au-delà, c'est un signal d'alerte qui doit conduire à consulter. Les personnes âgées, les enfants en bas âge, les femmes enceintes ou les patients souffrant de maladies chroniques présentent un risque plus élevé. Une association avec d'autres symptômes (arythmie cardiaque, vomissements, difficulté à respirer, altération de conscience, convulsions...) est potentiellement un signe de gravité.

Les médicaments antipyrétiques, notamment le paracétamol, permettent de faire retomber la fièvre. Les personnes fiévreuses doivent veiller à ne pas trop se couvrir, à boire suffisamment et à se reposer. Chez le nourrisson, un bain tiède est parfois indiqué.

Umami

L'umami est la cinquième saveur détectée par la langue, après le salé, le sucré, l'acide et l'amer. L'umami correspond au goût du monoglutamate de sodium. En japonais, le terme umami signifie « délicieux, savoureux ». La saveur umami est un goût plaisant, proche du sucré.

En 1826, dans sa Physiologie du goût, le gastronome français Jean-Anthelme Brillat-Savarin décrivait déjà une saveur appelée « osmazôme », qui rappelle l'umami. Mais c'est le professeur japonais Kikunae Ikeda qui identifia et nomma la saveur umami, en 1908, en dégustant un bouillon d'algues. La sauce soja, le bouillon dashi utilisé dans la cui-

sine japonaise, l'algue kombu, le bouillon de poule, le miso, l'anchois, les champignons séchés, les viandes fumées, entre autres, peuvent apporter une saveur umami.

Mécanisme biologique de perception de la saveur umami

Outre le glutamate, le guanylate et l'inosinate déclenchent la saveur umami. L'umami est davantage présent dans des plats salés contenant des protéines que dans des mets sucrés. La saveur umami est perçue par des récepteurs de la langue de la famille T1R, qui détectent aussi le sucré. Ces récepteurs sont couplés à une protéine G. Le sucré et l'umami utilisent la même voie de trans-



mission du signal, mais dans des cellules différentes. Les aliments riches en saveurs sucrées et umami sont plutôt des aliments agréables, contrairement à ceux qui ont des goûts amer ou acide.

Les personnes qui mangent un gros petit déjeuner peuvent brûler deux fois plus de calories

Une étude révèle que manger plus au petit déjeuner au lieu du dîner pourrait prévenir l'obésité car la consommation de calories le matin, même plus élevée, est très bien régulée par l'organisme par rapport à une consommation importante au repas du soir.

Pour démarrer correctement la journée, certaines personnes ont absolument besoin de soigner leur petit-déjeuner, ce premier repas de la journée. Une habitude que des chercheurs de l'Université de Lübeck en Allemagne recommandent car celle-ci permettrait au corps de brû-

ler plus de calories, et ainsi de mieux prévenir le risque d'obésité. Leur étude publiée dans le Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism révèle en effet que manger un petit-déjeuner copieux plutôt qu'un grand dîner peut prévenir l'obésité et l'hypoglycémie (une baisse anormale du glucose dans le sang). Et ce grâce à un processus simple : une meilleure utilisation des calories en fonction de l'heure de la journée. Les chercheurs rappellent que le corps dépense de l'énergie pour l'absorption, la digestion, le transport et le stockage des nutriments. Ce processus, connu sous le

nom de thermogenèse induite par l'alimentation (DIT), est une mesure de la façon dont le métabolisme fonctionne, et peut différer selon l'heure des repas. Les chercheurs ont donc voulu savoir s'il varie au cours de la journée malgré des repas identiques, et s'il se maintient même après des repas faibles en calories par rapport aux repas riches en calories. Ils ont donc mené une étude en laboratoire de trois jours sur 16 hommes qui ont consommé un petit-déjeuner et un dîner hypocaloriques, et vice-versa au cours d'un deuxième tour.

L'utilisation prolongée d'antidépresseurs favorise une dépendance physique

Des chercheurs alertent sur l'utilisation à long terme des antidépresseurs qui augmenterait le risque de développer un syndrome d'arrêt des antidépresseurs chez les patients concernés. En effet, un usage prolongé favorise un état de dépendance physique qui peut lui-même causer des symptômes de sevrage intenses. Si la psychothérapie est très souvent recommandée pour faire régresser les symptômes dépressifs, diminuer la fréquence des récidives ou conduire à une rémission, celle-ci peut s'accompagner de médicaments antidépresseurs. Ces derniers sont répartis en cinq classes : les imipraminiques, les inhibiteurs de la momoanine oxydase, les inhibiteurs sélectifs de recapture de la sérotonine, les inhibiteurs de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline ou les antidépresseurs ayant un mécanisme pharmacologique

différent, regroupés sous le terme d'autres antidépresseurs. Dans une récente étude, l'Association américaine d'ostéopathie met en garde contre une utilisation sur le long terme.

Publiée dans le Journal of the American Osteopathic Association, elle évoque la possibilité qu'un effet secondaire de l'utilisation d'antidépresseurs soit négligé : l'apparition de symptômes de sevrage en raison d'une dépendance physique. Pour les personnes concernées, le processus consiste à suivre un calendrier dégressif tout en consultant un médecin, mais en aucun cas à arrêter d'un coup le traitement. « Je comprends que des personnes se sentent en sécurité dans la mesure où leur dépression est gérée par des antidépresseurs. Mais ce sont des médicaments psychotropes qui n'ont jamais été conçus comme une solution permanente », explique la Pr

Mireille Rizkalla, auteure principale de l'étude.

Celle-ci ajoute : « Une fois la dépression ou l'anxiété du patient résolue, le médecin doit le guider vers l'arrêt du traitement, tout en lui fournissant des traitements non pharmacologiques pour l'aider à maintenir sa santé mentale. » En examinant six décennies de données sur le sujet, les chercheurs ont trouvé des preuves persistantes que, lorsqu'une personne arrête brusquement de prendre ses médicaments antidépresseurs, elle peut ressentir des symptômes tels que maux de tête, insomnie, agitation, diarrhée, anxiété, fatigue et symptômes pseudo-grippeux. Une condition qui est connue sous le nom de syndrome d'arrêt des antidépresseurs ou syndrome de discontinuation associé aux antidépresseurs.

Cognassier

Originaire du Caucase, le cognassier s'est progressivement répandu jusqu'en Europe centrale et dans les pays méditerranéens. Son fruit, et les graines renfermées par ce dernier, sont aujourd'hui appréciés pour leurs propriétés phytothérapeutiques. Dans l'Antiquité, le cognassier symbolisait la chance, la fertilité et l'amour. C'était un arbre qui comptait parmi les plantes médicinales les plus estimées. Ses rameaux duveteux portent des feuilles ovales et alternes, de grandes fleurs rosées au parfum agréable et un fruit, le coing.

Le cognassier, contre la toux

Le coing est récolté à maturité, puis laissé au repos. Il est ensuite coupé et séché à 50 °C. La pulpe du fruit, qui contient notamment des sucres, des huiles essentielles et de la vitamine C, est employée en infusion contre les troubles gastriques, les maux de gorge et les diarrhées. Séchées, les graines sont utilisées en décoction ou en infusion. À raison d'une à trois graines par tasse, elles apaiseraient la toux. Écrasées, elles entrent dans la composition de cataplasmes pour soulager les inflammations articulaires ou les gerçures. Le coing trouve enfin toute sa place en cuisine. Il peut être consommé nature, mais il est plus généralement utilisé pour la confection de confitures, de sirops, de compotes et autres gelées.

Index glycémique

L'index glycémique (ou indice glycémique), dont l'abréviation est IG, donne une indication sur la capacité d'un aliment à augmenter la glycémie, c'est-à-dire la concentration de glucose dans le sang. L'index glycémique d'un aliment se mesure par rapport à celui du glucose qui est de 100. Un index glycémique de 80 signifie que l'augmentation de la glycémie avec cet aliment correspond à 80 % de celle obtenue avec du glucose.

Mesure de l'index glycémique : aliments à IG faible et à IG élevé

La mesure de l'IG permet de distinguer :

-des aliments ayant un IG faible (moins de 55), comme : la pomme ; l'orange ; les lentilles ; les petits pois ; les carottes ; le tofu...

-des aliments à IG élevé (plus de 70), comme : les frites ; le pain blanc ; les bonbons...

-des aliments à IG moyen (entre les deux).

Intérêt du régime index glycémique pour le diabète et la perte de poids

La connaissance de l'index glycémique est intéressante pour les personnes dont le bilan glycémique a révélé un taux de glucose sanguin élevé. Les patients diabétiques ou prédiabétiques peuvent par exemple limiter les aliments ayant un IG élevé et privilégier ceux à IG bas pour mieux contrôler leur glycémie. Celle-ci peut être suivie grâce à un glucomètre. Le régime index glycémique est une alimentation qui privilégie les aliments à IG bas. Ce régime est connu pour faciliter la perte de poids. Ainsi, en 2014, une petite étude espagnole parue dans The American Journal of Clinical Nutrition a montré qu'un régime à IG bas était plus efficace qu'un régime à IG élevé ou faible en graisses pour perdre du poids et contrôler sa glycémie.

B.meriem

5 conseils pour réussir sa période d'essai

La période d'essai est devenue un incontournable dans le cycle d'embauche. Et pourtant, elle n'est pas obligatoire ! D'un côté, les employeurs s'en servent pour tester les compétences techniques, mais aussi comportementales de la nouvelle recrue, et de l'autre, elle permet à cette dernière de vérifier que le poste est en adéquation avec ses attentes. Vous en êtes certain, après quelques semaines passées dans l'entreprise, ce job est fait pour vous ! Comment mettre toutes les chances de votre côté pour briller auprès de votre employeur ? Découvrez dans notre article 5 conseils pour réussir haut la main votre période d'essai.

Réussir son onboarding

L'onboarding, c'est le nouveau dada des entreprises ! Vos premières heures dans l'entreprise, c'est-à-dire le début de votre période d'essai, seront chaleureusement encadrées pour que vous vous sentiez bien. Votre unique challenge à ce moment-là est de ne pas dénoter. Soignez votre arrivée et votre première impression auprès de votre manager et de votre n + 2 : pas de folies vestimentaires, un sourire éclatant et une poignée de main affirmée. N'oubliez jamais que c'est une phase où vous serez observé et jugé par tous. Si personne n'en prend l'initiative, faites le tour de votre service et des collègues «



collatéraux » avec qui vous devrez collaborer et présentez-vous. Réussir ses premiers jours de travail est capital.

Respecter une phase d'observation pour réussir sa période d'essai

S'il y a une règle à laquelle il ne faut jamais déroger lorsqu'on arrive dans une nouvelle entreprise, c'est bien la discrétion. La discrétion est la règle d'or en matière de période d'essai.

Concrètement, que faut-il faire et ne pas faire pour se donner toutes les chances de réussir sa période

d'essai ?

À ne surtout pas faire :

- Ne pas se vanter.
- Ne pas étaler son savoir.
- Ne pas dire aux salariés déjà en place qu'il devrait faire comme ça plutôt que comme ça.
- Ne pas essayer de se mêler à toutes les conversations. Gardez vos distances, et certains commentaires pour vous.
- Ne pas faire comme si vous étiez super « ami » avec vos futurs collègues alors que vous ne les connaissez que depuis quelques heures. À l'inverse, voici ce que vous pouvez (et même devez !) faire :

- Apporter le petit-déjeuner le premier jour, la nourriture est fédératrice.
- Maîtriser les 10 infos à connaître sur l'entreprise : l'organigramme, les principaux concurrents, les chiffres clés...

- Poser des questions professionnelles utiles à votre manager et à vos nouveaux collègues. C'est un signe d'intérêt, pas de faiblesse.

- Prendre des notes. Ne pensez pas que vous retiendrez tout du premier coup. Pendant votre période d'essai, vous recevrez énormément d'informations. En cas d'oubli, vos notes vous rafraîchiront la mémoire. Ce qui est préférable plutôt que d'aller faire répéter votre voisin de bureau.

- S'intéresser aux missions des personnes de votre équipe.

Monter en puissance sur ses propres missions

Vos premiers pas dans l'entreprise effectués, on attend de vous que vous montiez en compétences et en autonomie sur tous les sujets qui touchent votre fiche de poste. Pendant votre période d'essai, vous allez vite devoir vous familiariser avec votre environnement professionnel, vos fonctions, dossiers et autres clients. Un peu de zèle ne nuit pas, mais attention à maîtriser sa vitesse de croisière. Il ne s'agit pas de s'essouffler à mi-parcours. De même, si vous sentez le moindre flottement, n'hésitez pas à solliciter un entretien pour rectifier le cap.

Adopter la culture de l'entreprise pour réussir sa période d'essai

Vouvoiement, tenues vestimentaires, pause déjeuner, horaires de travail : adoptez la culture et les valeurs de l'entreprise si vous voulez survivre à votre période d'essai. Surtout n'essayez pas d'imposer votre propre style dès vos débuts. Vous devez plutôt agir comme un caméléon et vous fondre naturellement dans la masse. Pour ne pas risquer l'impair, rapprochez-vous de votre manager ou d'un collègue bienveillant et demandez-lui le « code de bonne conduite » de l'entreprise.

Ne rien lâcher jusqu'à la fin de la période d'essai pour la réussir

Une période d'essai c'est long... 4 mois quand on est cadre, renouvelable une fois... donc 8 mois au maximum. Pour une période d'essai réussie, la vigilance doit donc être maintenue pendant ces 8 mois... Restez concentré, ne vous relâchez pas.

Si tout se passe bien, le terme de la période d'essai marque la fin officielle de la phase de recrutement. Attention, c'est davantage une étape qu'un aboutissement. Cette « première impression » reste un tremplin pour le reste de votre carrière au sein de l'entreprise.

SAHARA OCCIDENTAL

La France «complice» avec le Maroc dans le blocage du dossier à l'ONU

Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi, a dénoncé la « complicité » de la France avec le Maroc dans le blocage du dossier du Sahara Occidental au niveau de l'ONU, estimant que le processus politique engagé par les Nations-Unies connaît un échec depuis la vacance du poste d'envoyé personnel du secrétaire général.

«**L**e principal facteur bloquant du dossier au niveau de l'ONU, c'est la France. La France membre permanent du Conseil de sécurité protège le Maroc et le soutient dans sa colonisation », a déclaré M. Ayachi lors de son passage à la Radio algérienne Chaîne 3. Il a estimé que le processus politique engagé par les Nations-Unies connaît un échec « qui traduit les tergiversations des uns et des autres, aggravées par l'absence d'un émissaire onusien qui tarde à être nommé depuis deux années », rappelant le départ de plusieurs envoyés personnels depuis l'Allemand Horst Kohler, tous pour avoir subi des pressions. Interrogé sur l'inaction des Nations-Unies pour résoudre ce dossier, l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 a expliqué que ceci est lié à un blocage au Conseil de sécurité, et « une complicité de la France avec le Maroc ». « Il y a une complicité évidente d'un membre du Conseil de sécurité, en l'occurrence la France, qui soutient le



Maroc dans sa colonisation, et la timidité du SG de l'ONU à pouvoir faire avancer les choses », précisant que les « manœuvres » de Paris travaillent dans le sens du « statu quo », favorable au Maroc. Par ailleurs, M. Ayachi a déploré l'inaction de la Minurso face aux affrontements armés qui ont lieu dans la zone El Guergerat, opposant l'armée sahraouie et l'occupant marocain, relevant « un problème de confiance entre les Sahraouis et l'ONU

face à son surréalisme ». « Il y a cette léthargie de la Minurso sur place, mais qui ne fait rien, durant deux ans, en campant sur ce statu quo », a-t-il regretté, ajoutant que face à la bastonnade marocaine, la répression et les arrestations arbitraires, il n'y a aucune réprimande, aucun rappel à l'ordre et aucune sanction. « C'est dire que le Maroc qui viole continuellement les droits de l'Homme dans les territoires occupés est bien protégé par une puissance qui ne cache plus son appui, car il y va de son intérêt aussi pour prolonger ce statu quo », a-t-il fustigé. Dénonçant le profil flagrant du lobbying marocain, M. Ayachi a estimé que le Maroc jouit, on ne peut plus clair, d'une alliance solide depuis l'immixtion de l'entité sioniste dans la région, pour imposer une inertie et de faire entraver l'avancement du dossier, épaulé sans équivoque par la France qui fait retarder la désignation d'un envoyé personnel du SG de l'ONU.

FACE-À-FACE

Neymar et De Bruyne, les deux maestros doivent donner le ton

Habités à ne s'affronter que lors des grands rendez-vous, Neymar et Kevin de Bruyne rivaliseront à nouveau de virtuosité ce soir en demi-finale aller de Ligue des champions, dans l'espoir de guider le Paris SG ou Manchester City vers une première C1. Ces deux magiciens du ballon rond ne se sont rencontrés que trois fois, et leur dernière confrontation avait été un crève-cœur pour le Brésilien. «Le moment le plus triste de ma carrière», avait-il même lâché après la défaite du Brésil contre la Belgique, lors du quart de finale de la Coupe du monde 2018 (2-1), avec deux buts «made in City», un contre son camp de Fernandinho et une frappe puissante et chirurgicale de «KDB». En club, le bilan est équilibré avec une victoire chacun, à l'époque Barcelonaise de «Ney», buteur lors de la correction 4-0 infligée au Camp Nou en phase de poules de C1 en 2016, puis passeur décisif lors de la défaite au retour (3-1), où De Bruyne avait trouvé les filets. Au-

jourd'hui, les deux superstars se retrouvent face à face pour justifier leur statut respectif : le Brésilien reste le transféré le plus onéreux de l'histoire (222 M EUR versés par le PSG à Barcelone en 2017) quand le Belge est désormais le joueur le mieux payé d'Angleterre. A Paris, l'épopée du «Final 8» de Lisbonne la saison dernière a définitivement fait de Neymar le maître à jouer du PSG, un statut évident au vu de son talent, mais que ses nombreuses absences (blessures, suspensions, velléités de retour au Barça en 2019, etc.) l'ont empêché d'endosser dès son arrivée. Certes, la finale perdue (1-0) contre le Bayern Munich en août, avait été une nouvelle épreuve, mais elle a été exorcisée avec l'élimination du tenant du titre en quarts mi-avril.

Schweinsteiger sous le charme

Le n°10 brésilien y avait montré le chemin au PSG, même sans marquer et en touchant trois fois les montants, au retour,

perdu 1-0. A l'aller (victoire 3-2), il avait brillé sous la neige bavaroise en délivrant une exquise passe décisive de 40 mètres, du gauche, sur le but de Marquinhos. «Une des meilleures passes décisives que j'ai vues depuis longtemps !», s'est enthousiasmé l'ancien Munihois Bastien Schweinsteiger, sur Twitter. Aujourd'hui, Neymar se sent bien dans la capitale, et pendant que Kylian Mbappé fait durer le suspens sur son avenir, son acolyte et complice de l'attaque devrait bientôt prolonger son contrat expirant en 2022. «Si je reste au PSG ? Ce n'est plus un sujet. C'est évident que je me sens très bien, je me sens à la maison, ici au Paris Saint-Germain, je suis plus heureux qu'avant», a-t-il lâché au micro de la télévision brésilienne après la qualification pour les demi-finales. Kevin de Bruyne, lui, a déjà prolongé avec un nouveau contrat XXL jusqu'en 2025 : 83,2 millions de livres (96 millions d'euros) sur 4 ans qui font de lui le joueur le mieux payé de Premier League.

LIBYE

Pour des raisons de sécurité, Dbeibah annule sa visite à Benghazi

Le Premier ministre intérimaire de la Libye, Abdelhamid Dbeibah, a annulé sa visite dans l'est du pays après qu'une équipe de sécurité du gouvernement eut été refoulée de l'aéroport de la ville de Benghazi. Le Premier ministre Abdelhamid Dbeibah et son cabinet devaient tenir une réunion à Benghazi, principal bastion des forces basées dans l'est de la Libye, et loyales au maréchal Khalifa Haftar. Un responsable gouvernemental a déclaré

que cette décision avait été prise après que les autorités de l'aéroport de Benghazi eurent refoulé une escouade armée envoyée pour sécuriser la visite du Premier ministre. Le gouvernement de transition d'Abdelhamid Dbeibah, nommé en février, a remplacé deux administrations rivales, l'une à l'est et l'autre à l'ouest, chacune soutenue par un ensemble de milices et différentes puissances étrangères. L'objectif principal du gouvernement de transition est de diriger le pays ravagé par

le conflit, en organisant des élections en décembre. Pendant ce temps, la National Oil Corporation de Libye a déclaré avoir levé une force majeure au port de Marsa Al Hariga, après que le gouvernement a alloué 1 milliard de dinars (223 millions de dollars) à la société pour qu'elle puisse remplir ses obligations. Une force majeure est une clause contractuelle qui fait référence à l'incapacité de la société à remplir ses obligations, en raison d'événements extraordinaires.

Nigeria : Au moins 31 militaires tués dans une embuscade

Un convoi militaire dans la périphérie de Maiduguri, capitale de l'État du Borno, a été attaqué par des terroristes islamiques. Au moins trente et un militaires ont été tués dimanche 25 avril sur une route du nord-est du Nigeria.

Une vingtaine de véhicules d'éléments de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap) ont tendu une embuscade à ce convoi militaire dans la localité de Mainok, située dans la périphérie de Maiduguri, capitale de l'État du Borno, épice des terroristes dans le nord-est du pays qui dure depuis plus de dix ans. « Dans l'embuscade des terroristes, nous avons perdu trente et un soldats, dont leur commandant qui était un lieutenant-colonel », a déclaré un officier de l'armée sous le couvert de l'anonymat.

Le convoi acheminait des armes vers Maiduguri lorsqu'il a été attaqué, a déclaré une deuxième source militaire qui a donné un bilan similaire. « Les terroristes sont arrivés dans plusieurs camions, dont quatre véhicules blindés, et ont engagé le convoi dans une bataille féroce », a déclaré le second officier.

Les djihadistes ont fait « pleuvoir » des roquettes sur le convoi et ont submergé les soldats, entraînant des « pertes colossales, a-t-il affirmé. Nous avons perdu beaucoup d'hommes de manière horrible. » Les assaillants se sont emparés d'armes et de deux blindés lors de l'attaque, avant d'envahir une base militaire située à l'extérieur de Mainok, ont précisé les deux sources. Ils l'ont partiellement brûlée, ainsi que plusieurs véhicules militaires.

Dans un communiqué, le porte-parole de l'armée nigérienne, Mohammed Yerima, a donné le lendemain soir un bilan bien inférieur, assurant que sept militaires, dont un officier, avaient été tués et cinq blessés. Les soldats « ont été attaqués de plusieurs directions » par des djihadistes « sur des véhicules armés ou à pied », selon M. Yerima.

Russie : Moscou change de politique par rapport au dollar

Au quatrième trimestre de 2020, la part du dollar dans les exportations russes est tombée en dessous de 50% pour la première fois de son histoire contemporaine, grâce à une campagne visant à réduire la vulnérabilité du pays aux actifs américains. Une campagne de longue date menée par le Kremlin afin de diminuer la dépendance de la Russie vis-à-vis des actifs américains vient de significativement porter ses fruits: au quatrième trimestre 2020, la part du dollar dans les exportations russes a été inférieure à 50%, rapporte Bloomberg.

La raison principale de cette baisse tient aux relations commerciales entre Moscou et Pékin, qui effectuent environ trois quarts de leurs paiements en euros. Le site d'information financière Investing indique, en se référant aux données de la Banque centrale russe, qu'en 2020, la monnaie européenne a été utilisée dans 65,3% des paiements chinois vers la Russie, contre 45,6% en 2019. Depuis 2019, l'euro est la principale monnaie utilisée par les acheteurs chinois dans le commerce avec la Russie. Au détriment du dollar : la part de ce dernier baisse constamment dans les règlements entre les deux pays: 22,7% en 2020 contre 38,7% en 2019 et 79,2% en 2017.

Le processus s'est accéléré au quatrième trimestre 2020 : 83,3% des paiements ont été faits en euros et 10,8% en dollars. La Russie a mis le cap sur la dédollarisation en 2014 face aux risques d'être déconnectée de Swift, et de voir gelés les investissements russes dans les obligations américaines. Moscou souligne cependant que la politique de dédollarisation ne vise pas à interdire la circulation de la monnaie américaine, mais à créer pour les autres monnaies des conditions économiquement avantageuses.

COUPE ARABE DE LA FIFA 2021

L'Algérie dans le groupe D avec l'Egypte

- L'Algérie évoluera dans le groupe D avec notamment l'Egypte, selon le tirage au sort de la Coupe arabe de la Fifa 2021 réalisé mardi soir à l'Opéra Katara de Doha.

Outre l'Algérie (champion d'Afrique) et l'Egypte, le groupe D comprend également le vainqueur des matchs: Liban-Djibouti, et Libye-Soudan.

Le tournoi sera disputé en deux étapes avec une compétition préliminaire qui concernera quatorze équipes les moins bien classées sous la forme de sept matchs simples à éliminatoire directe, puis une compétition finale se déroulant sous forme d'une phase de groupes, suivie de quarts de finale, demi-finales et finale. Prévue à la fin 2021, la Coupe arabe sera l'occasion de tester les installations et les opérations à tout juste un an de la première Coupe du Monde de la FIFA organisée au Moyen-Orient et dans le monde arabe. Les finales des deux compétitions se tiendront un 18 décembre, jour de la fête nationale qatarie. Les matchs de la Coupe arabe sont programmés dans six des stades de la Coupe du Monde. Certains ont déjà accueilli des rencontres de haut niveau ces derniers mois tandis que d'autres abordent la phase finale de leur construction.

Composition des quatre



groupes

Groupe A : Qatar, Irak, vainqueur Oman-Somalie, Vainqueur Bahreïn-Koweït
Groupe B : Tunisie, Emirats arabes unis, Syrie, Vainqueur Mauritanie-

Yemen

Groupe C : Maroc, Arabie saoudite, Vainqueur Jordanie-Soudan du sud, Vainqueur Palestine-Comores
Groupe D : Algérie, Egypte, Vainqueur Liban-Djibouti, Vainqueur Libye-Soudan.

MAHREZ EN CONFÉRENCE DE PRESSE, HIER

«C'EST LE PLUS GRAND MATCH DE MA CARRIÈRE À CITY»

Présent, hier, en conférence de presse aux côtés de son entraîneur Pep Guardiola, Riyad Mahrez a évoqué le match de ce soir contre le Paris SG. Un rendez-vous que le capitaine des Verts espère celui du beau jeu. «On joue au football pour ce genre de matchs», dira-t-il d'emblée. Interrogé s'il pensait que son team est capable de surprendre le PSG de Neymar, Di Maria et autre Mbappé, l'Algérien se la jouera modeste, plutôt réaliste. «Nous n'avons

pas de grandes stars comme Messi ou Ronaldo mais tout le monde peut jouer, faire la différence. Manchester City est une équipe très compétitive», affirme celui qui pense que ce soir, il sera appelé à livrer une de ses plus belles parties de football de sa carrière sous le maillot des Cityzens. «C'est le plus grand match de ma carrière à City mais ce n'est pas une fin. On doit montrer que l'on veut aller en finale et c'est ce que l'on fera demain», a confié l'interna-

tional algérien, sûr des forces de son équipe et qui rêve de soulever pour la première fois de sa carrière la Coupe aux grandes oreilles : «En Europe, la Ligue des champions est la plus belle chose que l'on peut gagner», a avoué l'ancien Havrais. Et de conclure : «On veut aller en finale et essayer de gagner, mais d'abord, on veut faire un bon match mercredi». Modeste et réaliste, on vous le dit.

M. B.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (6E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

LA JSK POUR LE LEADERSHIP, L'ESS ATTEND UN «MIRACLE»

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, la JS Kabylie et l'ES Sétif, auront à accomplir des missions diamétralement opposées, à l'occasion de la 6e et dernière journée de la phase de poules, prévue ce soir.

Qualifiée avant cette ultime journée, la JS Kabylie tentera d'enchaîner un deuxième succès de rang dans cette épreuve pour s'assurer de terminer leader du groupe B, alors que l'ES Sétif, devra impérativement l'emporter à domicile et espérer un nul ou une défaite de la formation nigérienne d'Enyimba FC. Auteur d'une retentissante victoire à Garoua lors de la précédente journée face aux Camerounais de Coton Sport (2-1), synonyme de qualification, la JSK

(1re, 9 pts) évoluera ce soir (23h) sur du velours dans son antre du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou face aux Zambiens de NAPSA Stars (4es, 4 pts), éliminés, dans l'objectif de terminer en tête, et éviter en quarts de finale l'un des leaders des trois autres groupes. Sur une courbe ascendante, en témoigne la «Manita» infligée dimanche en championnat en déplacement à l'USM Bel-Abbès (5-0), les «Canaris» ne devront rencontrer, a priori, aucune difficulté pour terminer cette phase de poules sur une bonne note. L'entraîneur français de la JSK Denis Lavagne a estimé qu'il était «important» de terminer par une victoire, histoire de préserver la dynamique, n'écarter toutefois pas l'idée de tourner son effectif. Dans l'autre match de cette poule B, Coton Sport, également qualifié, se rendra au Maroc pour défier la RS Berkane

(3e, 5 pts), qui a échoué à défendre son trophée remporté l'année dernière. De son côté, l'ES Sétif, dernière du groupe A (5 pts), n'aura pas droit à l'erreur à domicile face aux Libyens du Ahly Benghazi (2es, 7 pts), dans un derby maghrébin décisif pour les deux formations. Auteurs d'un match nul lors de la 5e journée à Johannesburg face à Orlando Pirates (0-0), les joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki devront non seulement décrocher la victoire, mais aussi espérer une défaite ou un match nul d'Enyimba à la maison face aux Sud-Africains. Logée dans le seul groupe qui n'a pas encore rendu son verdict, l'ESS n'a plus son destin entre ses mains, puisqu'une victoire d'Enyimba barrera la route aux Sétifiens pour une qualification aux quarts de finale.

BARÇA

KOEMAN RÉPOND AU PSG POUR LIONEL MESSI

Hier mardi, la presse brésilienne faisait état d'une proposition du Paris Saint-Germain pour Lionel Messi (33 ans)

Libre à l'issue de la saison, l'attaquant argentin pourra signer où il le souhaite s'il ne prolonge pas au FC Barcelone

lors des prochaines semaines. Un véritable séisme au club puisque le natif de Rosario est en Catalogne depuis ses 13 ans. En conférence de presse, Ronald Koeman, le coach des Blaugranas, est revenu sur cet intérêt des Franciliens. Ne voulant pas perdre sa star, le technicien néerlandais a montré son désaccord

quant à un départ de Lionel Messi vers le PSG : "je ne suis pas intéressé. Je ne sais pas si c'est vrai et j'espère que Leo est toujours avec nous. À mon avis, il devrait terminer sa carrière ici. Je m'en fiche du tout, l'important est le match de demain." Des propos relayés par Footmercato.

Complexe Mohamed-Boudiaf: le SATO d'athlétisme rouvrira mercredi ses portes

Le stade d'athlétisme "SATO" du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) rouvrira mercredi ses portes après une opération de rénovation et de réhabilitation dans le cadre d'un projet global qui a touché toute l'infrastructure de ce site.

Outre la réhabilitation du bâti (gradins et sous-gradins), en plus du réaménagement des vestiaires, l'ouverture de la salle de musculation et de tout ce qui est des moyens de récupération, l'éclairage, jusqu'ici défectueux, a été aussi à l'ordre du jour, en procédant au changement des projecteurs pour permettre l'activité en nocturne", a dit Boudiaf.

La Fédération algérienne d'athlétisme, qui aura la charge de la gestion de la piste et de toutes les infrastructures du site, a annoncé l'ouverture de l'enceinte sportive pour mercredi avec le début des entraînements, alors que la première compétition officielle aura lieu le 7 mai prochain avec l'organisation d'une soirée Elite "Test Event".

La piste du SATO, qui n'a pas été renouvelée depuis 2003, se trouvait dans un piteux état, une situation qui a contraint plusieurs athlètes à refuser de s'y entraîner ou disputer des compétitions par crainte de contracter des blessures, ce qui a interpellé les pouvoirs publics, lesquels ont inscrit le projet et entamé plusieurs réunions avec la FAA.

Ligue 1: le derby CRB-USMA maintenu pour vendredi au 20-Août

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, a indiqué mercredi que le derby algérois entre le CR Belouizdad et l'USM Alger ne subira aucun changement et se jouera "comme programmé initialement", vendredi au stade du 20-Août-1955 (16h00), dans le cadre de la mise à jour de la 18e journée du championnat de Ligue 1.

Je ne vais pas aller jusqu'à dire que la LFP a refusé la déprogrammation de cette rencontre, mais nous sommes ici pour faire respecter le calendrier établi initialement. Donc, le derby est maintenu pour vendredi", a affirmé à l'APS le patron de la LFP.

Le Chabab a exprimé le souhait de déprogrammer cette rencontre pour samedi en nocturne au stade du 5-Juillet, du moment que l'enceinte olympique abritera vendredi l'autre match de mise à jour entre le MC Alger et le NC Magra (22h30). Par ailleurs, Medouar a indiqué que l'instance dirigeante de la compétition a refusé la demande de certains clubs pour le changement de domiciliation.

"Il y a des équipes qui nous ont demandé de changer leur lieu de domiciliation, mais nous avons refusé pour éviter toute polémique. Il y a un programme qui doit être respecté", a-t-il insisté. Outre CRB-USMA et MCA-NCM, la LFP a fixé le dernier match de mise à jour du championnat au samedi 1er mai entre la JSM Skikda et l'ES Sétif (16h00). La 20e journée, marquant le début de la seconde partie de la saison, est programmée pour le mardi 4 mai prochain.

Manchester City : Mahrez se prononce sur son avenir !

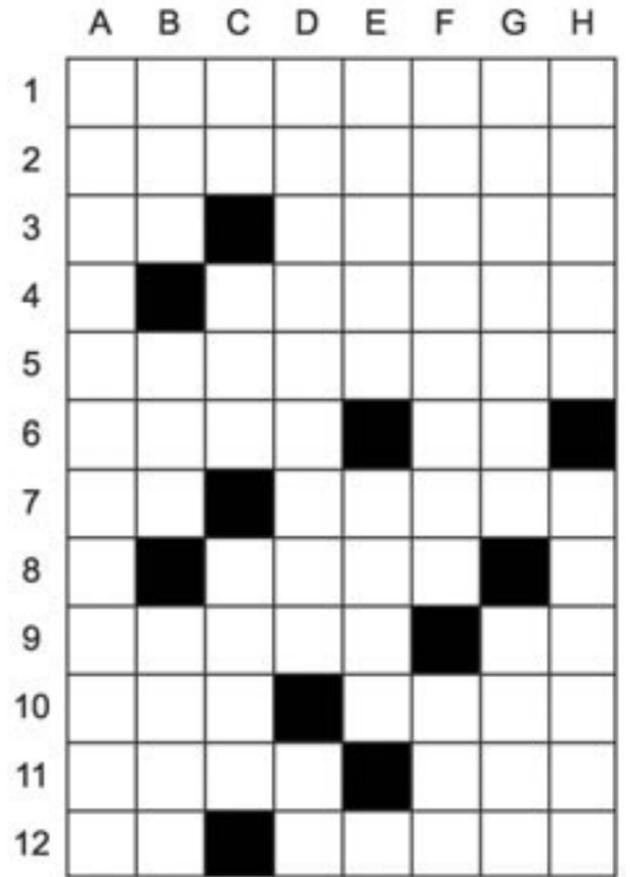
Je suis simplement concentré sur les matchs et on verra...

En conférence de presse ce mardi, Riyad Mahrez a évoqué son avenir avec Manchester City avant le choc face au PSG. Présent en conférence de presse à la veille du choc entre le PSG et Manchester City, Riyad Mahrez a évoqué son avenir : « Mon avenir ? Je ne pense pas à cela. Je suis bien ici, je suis content avec tout le monde et dans la ville. Je suis simplement concentré sur les matchs et on verra. » Sous contrat avec les Citizens jusqu'en juin 2023, l'international algérien semble épanoui sous les ordres de Pep Guardiola et reste déterminé à remporter le match de mercredi en Ligue des Champions rapporteLe 10 Sport.

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

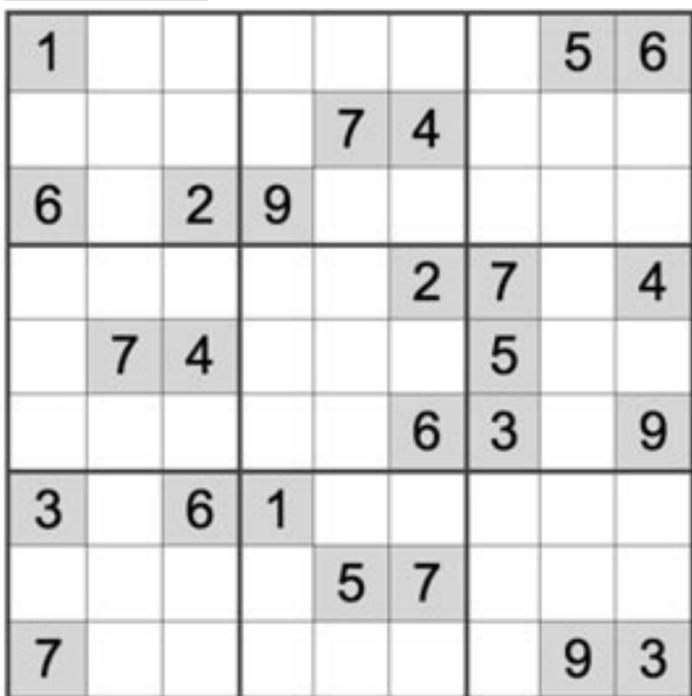
A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots mélangés

- ABBATIAL
- ACCROCHE ACTE
- AILE ATTIRAIL
- AUTOBUS BIPLACE
- BLAFARD
- BOUQUETIN BOURDE
- CANAPE CHANDELLE
- CHARGER CILLER
- DEVANTURE DORE
- EXCEDER GAULE
- GNOCCHI INSALUBRE
- INTEGRALE LETTRE
- MOUTON NUIT PAIE
- PISSENLIT POUR
- QUETSCHER RIGAUDON
- SOLDAT SOLENNEL
- TOURNANT

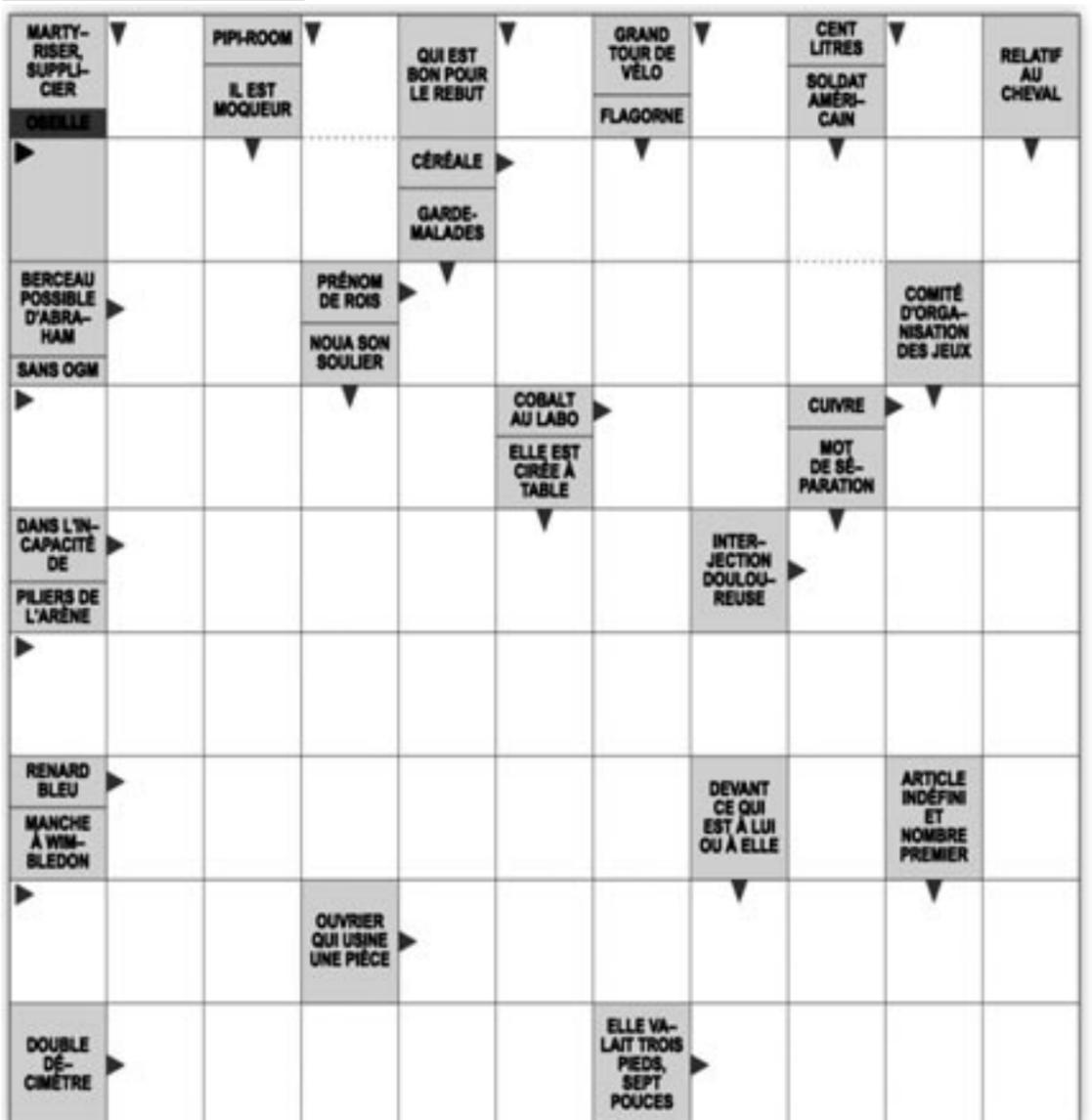


Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Elaboration d'un décret exécutif fixant les conditions d'octroi d'agrément aux centres de formation

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a fait état hier à Alger de l'élaboration d'un décret exécutif fixant les modalités d'octroi d'agrément aux établissements et centres de formation, en sus de l'adoption de programmes de formation des travailleurs en matière de prévention contre les risques professionnels.

Présidant une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, en présence du ministre de la Santé, Abdelmalane Benbouzid, M. Djaaboub a indiqué que de "nouveaux textes réglementaires ont été élaborés liés essentiellement à l'arrêté interministériel portant les prescriptions techniques de protection des travailleurs du secteur du Bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), en sus d'un décret exécutif fixant les modalités d'octroi d'agrément aux établissements et centres de formation et d'adoption des programmes de formation des travailleurs en matière de prévention contre les risques professionnels. Dans le cadre des opérations d'inspection et de contrôle menées au niveau des entreprises et lieux de travail, le ministre a indiqué que les services de l'Inspection du travail ont effectué 116.701 visites d'inspection ayant concerné plus de 4 millions de travailleurs, soulignant que ces visites se sont soldées par "41.643 documents, dont 1970 procès-verbaux dressés pour non respect des règles de sécurité et de santé en milieu de travail par certaines entreprises". M. Djaaboub a souligné, dans ce contexte, "l'intérêt particulier accordé par le président de la République et le gouvernement à la préservation des droits des travailleurs et à l'ancrage de la culture de prévention contre les accidents de travail et les maladies professionnelles", précisant que la célébration de cette journée mondiale "revêt un caractère particulier" cette année, vu les "conditions très difficiles" induites par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus qui exige "un effort supplémentaire permanent de prudence et de vigilance, voire le respect des mesures préventives, notamment en milieu de travail". Rappelant les mesures prises par son secteur pour alléger le poids des charges sociales qui pèsent sur les entreprises confrontées à des difficultés financières en raison de la crise sanitaire, le ministre a également fait état de la tenue de conférences et d'actions de prévention et de sensibilisation au profit des travailleurs et des



employeurs. Ce sont 1.718 journées d'information qui ont été ainsi organisées en 2020 ayant touché 111.109 participants parmi les travailleurs, les employeurs et les syndicalistes, outre l'élaboration d'un guide électronique pour prévenir la propagation du Coronavirus sur les lieux de travail, a-t-il détaillé. Et de souligner que, face à cette situation exceptionnelle, la prévention des risques professionnels reste une "priorité", estimant que cette crise est "l'occasion d'adapter les systèmes de prévention et de renforcer les dispositifs actuels pour répondre aux défis imposés par cette pandémie, notamment en milieu professionnel. Il a mis l'accent, à cet égard, sur le rôle des organismes relevant du secteur du travail dans la promotion des pro-

grammes de prévention pour promouvoir la sécurité et la santé au travail. Pour sa part, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a indiqué que la célébration de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail intervient cette année dans des circonstances exceptionnelles en raison de la pandémie de la Covid-19, ajoutant que le secteur de la santé « affirme clairement, à travers les prestations de la médecine du travail, l'engagement de l'État à garantir le droit à la protection de la santé des travailleurs. Il a souligné que la prévention et la protection contre les risques professionnels sont « un élément essentiel du développement durable ».

covid-19 :

L'Algérie décide de maintenir ses frontières fermées

depuis quelques jours, le bilan quotidien des contaminations au coronavirus ne cesse d'augmenter. À en croire les multiples alertes des responsables de secteur de la santé, les prémices d'une troisième vague de covid-19 commencent à se dessiner. Ce vendredi 27 avril, le président Abdelmadjid Boufflé a présidé une réunion d'évaluation de la situation sanitaire liée au coronavirus, durant laquelle il a donné une série d'instructions parmi lesquelles figure le maintien de la fermeture des frontières en

effet, le chef de l'Etat a ordonné, lors de la réunion, le maintien de la fermeture totale des frontières terrestres, maritimes et aériennes est maintenue avec un niveau de vigilance hissé au quotidien. La décision de président Boufflé était prévisible, car l'Algérie fait face à un fort rebond de contaminations au coronavirus depuis le début de mois de ramadan. Peut-on éviter une troisième vague ? Certains spécialistes de secteur de la santé disent que la troisième vague a déjà commencé en Algérie, mais d'autres estiment que la recrudescence les

contaminations peut être endiguée avec les mesures d'urgence, tel que l'accélération de la campagne de vaccination anti-covid. D'ailleurs, le chef de l'Etat a ordonné, ce vendredi, d'accélérer le cadence de vaccination contre le coronavirus au niveau national, avec la réception de nouveaux lots de vaccins. Le président Boufflé a également ordonné de « procéder immédiatement » et avec un « maximum de rapidité » à la mise en œuvre de projet de la production de vaccin russe Sputnik-V en Algérie.

Oran

Décès d'une femme par le «variant nigérian» du Covid-19

La wilaya connaît depuis le début du mois de Ramadan un relâchement outrancier quant aux mesures barrières, non-respect de la distanciation, non port du masque, regroupements... Le docteur Youcef Boukhari, chef de service de la prévention et porte-parole de la Direction de la santé à Oran, explique qu'il y a quelques semaines, on enregistrait entre 3 à 10 cas par jour de contaminations par le Covid-19. Aujourd'hui, les chiffres inquiètent les autorités sanitaires. « A présent, on enregistre aux alentours de 20 cas par jour. Ceci est

dû au relâchement de la population et son indisciplinisme à respecter les mesures de protection, le port du masque et la distanciation », dira, le Dr Boukhari. Concernant la présence des autres variants du Covid-19, il fera savoir qu'à ce jour, on compte 31 cas entre le variant nigérian et le variant britannique. « Nous avons enregistré 20 cas du variant nigérian et 11 du britannique ». L'on saura que l'hôpital de Chéaba, réservé aux patients du Covid-19, déplore le décès d'une femme âgée de 72 ans des suites de sa contamination par le variant nigérian. La situation semble aller vers

une recrudescence des cas si la population ne se ressaisit pas, raison pour laquelle les autorités locales accentuent les campagnes de sensibilisation et de contrôle. Des contrôles qui sont effectués dans un premier temps au niveau des mosquées où un relâchement a été constaté. Mais il n'y a pas que dans ces lieux, les marchés, les boutiques de prêt-à-porter, les différents commerces, tous sont envahis par des citoyens insouciantes et inconscients du danger qui les guette et qui n'est jamais vraiment « parti » ou « fini » comme ils aiment à le répéter lorsqu'on évoque le virus. Amel Ben-

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Cinq individus arrêtés à Alger

Les services de la Sécurité de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu impliqué dans une agression avec coups et blessures volontaires et de quatre autres individus impliqués dans le trafic de produits psychotropes, a indiqué, mercredi, un communiqué des services de la Sécurité nationale. L'affaire fait suite à une plainte déposée par la victime contre un voisin du quartier qui lui aurait asséné dit avoir subi des coups et blessures volontaires à l'arme blanche prohibée. Les éléments de la 9e Sécurité urbaine d'Ain Nadjia ont entamé leurs investigations, qui leur ont permis d'arrêter le mis en cause et de le transférer au service, en vue de parachever les procédures. Par ailleurs, poursuit le communiqué, les services de la wilaya d'Alger, à travers la brigade de la police judiciaire (BMBJ) relevant de la Sécurité de la circonscription administrative de Baraki, ont arrêté quatre individus mis en cause dans l'achat de produits psychotropes aux fins de trafic. Agissant sur la base d'informations obtenues par les services de la police et après avoir mis en place une filature, les quatre individus ont été arrêtés, avec saisie de 600 comprimés psychotropes.

BMS

Averses orageuses sur plusieurs wilayas du pays

Des averses de pluie, accompagnées parfois de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas du Centre et du Nord du pays, mercredi et jeudi, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les wilayas du concernées par ce BMS sont Béjaïa, Blida, Bouïra, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Saïda, Sidi Bel Abbes, Médéa, El Bayadh, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Tlemcen, Tipaza, Aïn Defla et Nadma et ce, à partir de 18h00 jusqu'à jeudi à 3h00, selon le bulletin qui précise que les quantités d'averses estimées dans ces wilayas oscilleront entre 20 et 30mm.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 66 dollars

Les cours du pétrole étaient proches de l'équilibre mercredi au lendemain d'une décision de l'Opep+ qui ouvrira prudemment et comme convenu début avril ses robinets d'or noir à partir de mai. Ce mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 66,37 dollars à Londres, en léger recul de 0,08% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois grappillait 0,03%, à 62,96 dollars. Satisfait de la relative stabilité des cours ce mois-ci, les pays producteurs de l'Opep+ ont convenu mardi de maintenir leur stratégie de retour progressif de l'offre de pétrole brut sur le marché à l'issue d'un sommet ministériel avancé d'une journée. « Le marché considère de façon claire cette décision comme positive », a salué Eugen Weisberg, analyste.

RND

"Le processus de renouveau engagé par l'Algérie dérange ses ennemis"

"Le processus de renouveau, de renaissance et de démocratie engagé par l'Algérie depuis l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 visant notamment à garantir les droits des citoyens, assurer la gouvernance démocratique, relancer les processus de développement national intégré créateurs de richesse et d'opportunités d'emplois, lutter contre la corruption, moraliser la vie publique, et à renforcer notre État dans sa position en faveur des causes palestiniennes et sahraïennes, dérange les ennemis du pays qui tentent de déstabiliser notre pays", a indiqué un communiqué du RND. "Ces projets vains ne peuvent qu'échouer face à la détermination des citoyens à construire leur pays et préserver l'unité de leur nation et de leur patrie", a souligné le RND, indiquant que la solution pour faire avorter ces plans "abjects" impose de "renforcer la stabilité de l'État, de conforter le front interne et de contribuer au processus de renouveau national pour une Algérie forte et unifiée, de Tizi Ouzou à Tamanrasset et de Tlemcen à Tlemcen".